

1^{er} ENNET

Le magazine municipal de Champagne



Numéro 33 - hiver 2022

Infos pratiques, travaux, vie de la commune,
associations, animations, histoire locale.

Photo de couverture : Jean-Paul Renoux

Mairie

Ouverture : du lundi au vendredi 9h à 12h
 Tél :05 46 97 02 61
 Permanence *uniquement en cas d'urgence* :06 35 36 87 02
 Courriel : mairie@champagne17.fr
 Internet : www.champagne17620.com

ou scannez le code ci-contre →



Bibliothèque

Ouverture : le mercredi de 10h à 12h
 jeudi de 16h à 19h
 samedi de 10h à 12h

Accueil périscolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Ouverture : de 7h15 à 9h10 et de 16h40 à 19h00

Soins et urgences médicales

Deux numéros sont à votre disposition :

▶ **Le 05 46 27 55 20** en cas de besoin de soins, un médecin vous indiquera la conduite à tenir (ce numéro fonctionne la nuit, le week-end et les jours fériés).

▶ **Le 15 est limité aux urgences.** Merci de respecter ces consignes pour une meilleure gestion des urgences.

- . GENDARMERIE 17 ou 05 46 83 30 04
- . POMPIERS 18 ou 112
- . MAISON MEDICALE PONT L'ABBÉ D'ARNOULT ... 05 46 97 01 64
- . EDF
 - Infos clients particuliers 0810 17 6000
 - Conseiller solidarité 05 46 52 10 89
 - Tarif première nécessité 0800 333 123
 - Dépannage 09 72 67 50 17
- . CENTRE ANTIPOISON Bordeaux 05 56 96 40 80
- . ALLO SERVICE PUBLIC 3939

Assistantes maternelles

- . Annaïk COMBEAU - 16 RUE DE LA BIROTTERIE... 06 86 53 84 39
- . Elvira DAUNAS - 33 AVENUE RENE CAILLE 05 46 90 01 16

Location du restaurant scolaire

La salle est disponible à la location aux tarifs suivants :

Pour les habitants de la commune

À l'heure où nous rédigeons cet article, les tarifs 2023 n'ont pas encore été votés en conseil. Il ne devrait pas y avoir de modifications majeures.

- . Vin d'honneur 32,00 €
- . Journée sans chauffage 76,00 €
- . Journée avec chauffage 92,00 €
- . Deux jours sans chauffage 120,00 €
- . Deux jours avec chauffage 150,00 €

Tarifs forfaitaires de prêt de matériel (tables, tréteaux, chaises, bancs)

- . Forfait pour le prêt de matériel sans transport par les employés . 30 €
- . Forfait pour le prêt de matériel avec transport par les employés . 70 €

Pour les tarifs appliqués aux non résidents de la commune, contacter le secrétariat de la Mairie.

Une facture sera établie par le secrétariat pour permettre le paiement des sommes dues.

Déchetterie

RD 18 à St Jean d'Angle (*prolongement de l'Avenue René Caillé*)

Lundi à vendredi 14 h à 18 h - Samedi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h

Sommaire

- **Infos utiles**2
- **Urgences**2
- **Assistantes maternelles**.....2
- **Location restaurant scolaire**2
- **Le mot du Maire**3
- **Les travaux de la commune**.....4
- **L'état civil 2022 et le programme 2023**.....5
- **Infos écoles & déploiement de la fibre**6
- **Infos PLU - Plan Local d'Urbanisme**.....8
- **Les nouveaux boulangers**9
- **Travaux : déclaration ou permis de construire** .. 10
- **Hommage à Paul Etourneauud** 11
- **Du côté des associations**12
- **Infos CARO** 16
- **Champagne en fête**..... 17
- **L'inauguration de la traverse**.....20
- **Les animations**21
- **Les infos pratiques**.....22
- **Notre champion confirme**26
- **Un partenaire**27
- **Le logis noble de La Salle**28
- **La bibliothèque**34
- **Nos partenaires**..... 35 & 36

Restez vigilants...

Méfiez-vous des faux personnages habillés en pompier, en facteur, en éboueur... Demandez-leur une carte professionnelle.



**Si vous avez le moindre doute,
N'ouvrez pas !**

l'ÉCHO

Bulletin municipal semestriel de Champagne
N°33 - Hiver 2022

Directeur de la publication : Roland CLOCHARD
 Comité de rédaction : Geneviève COGNÉ, Guy FAVREAU,
 Gwénaëlle FORGIT, Nathalie GRIVEAU, Véronique LAGARDE
 et Jean-Paul RENOUX

Relecture : Jean-Claude BARRAUD & Guy FAVREAU

Tirage à 480 exemplaires

ESTUAIRE IMPRESSION
 11 RUE DE LA ROCHE
 17780 ST NAZAIRE SUR CHARENTE



Le mot du Maire

Concernant la boulangerie, Frédéric Breuil a décidé de vendre son fonds de commerce. Depuis le 23 octobre, nous avons de nouveaux propriétaires, Céline et Walter. Lui au four et elle au magasin... et avec le sourire en prime. Pour les anciens qui l'ont connue, vous pourrez y retrouver la fameuse « Galette Benon » car Walter a obtenu d'une connaissance la recette originale de Françoise Benon. Venez la goûter...

Nous accueillons aussi plusieurs services itinérants : une conseillère numérique, le camion France services, une coiffeuse, les Restos du Cœur, Amaury et son petit camion et un pizzaiolo. Ce sont des services supplémentaires offerts aux Champagnais.

Nos travaux sur le PLU (page 8) avancent correctement. Une réunion publique sera organisée dans les prochains mois. Vous serez informés par tract et par internet sur Le Mag de Champagne.

Dans le magazine de juillet, je vous annonçais que les candélabres du bourg seraient éteints à partir de 22h. Nous avons prévu de changer les horloges en même temps que le changement d'heure d'octobre sauf que les 3 boîtiers de commandes du bourg sont activés par satellite et demandent une programmation par une entreprise extérieure. L'ordre de service a été passé... Dans la rubrique économie d'énergie, nous avons aussi fait enlever les 4 projecteurs à vapeur de sodium très énergivores du clocher (1 seul fonctionnait encore) et poser 2 projecteurs à Led de faible consommation.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Roland CLOCHARD

L'équipe municipale vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux, le vendredi 13 janvier 2023 à 19h30, dans la salle du restaurant scolaire.

► Champagne, images d'autrefois

Notre best-seller local, *Champagne, images d'autrefois* a connu un franc succès. Au point que notre éditeur, *Le Passage des Heures*, a dû en réimprimer.

Il nous en reste une trentaine d'exemplaires que nous mettons à votre disposition au prix de 22 Euros. Alors, si vous voulez faire un cadeau de Noël qui sort de l'ordinaire ou tout simplement vous le procurer, n'hésitez pas à venir à la Mairie.

Attention, le stock n'est pas inépuisable.



► Les travaux réalisés au 2nd semestre 2022

► Entretien de la couche de roulement des routes communales

Dans la continuité du plan d'entretien des voiries, nous avons fait un « bicouche » (liant ; gravier calibre 6/10 ; liant et dernière couche de gravier 4/6) sur une partie d'un axe très emprunté qui relie la D 118 (Pont l'Abbé-St Sornin) jusqu'au croisement des Petits Ajots en direction de la D 733. L'impasse des Grands Ajots a également été réalisée. La longueur ainsi traitée par le syndicat de voirie est d'environ 1700 mètres.

Des travaux préparatoires d'une dizaine de jours avaient été exécutés par les 2 employés communaux pour reboucher les trous et consolider les bordures avec 10 tonnes d'enrobé à froid et quelques tonnes de calcaire ou de béton recyclé.

► Élagage des bordures de voies

Comme chaque année, environ 2 jours début octobre sont consacrés à l'entretien des bordures boisées ainsi que les haies d'ornement très importantes pour la biodiversité. Le lamier de la société Balanger a coupé 4000 mètres de bordures de bois : la route des carrières, route du bois de Razour, le chemin de Puy, du Treuil Duval au Pinier des Ajots et celui de « La tête de bique » (prolongement de l'impasse des Grands Ajots) ainsi que la haie des 40 sillons sous la ligne électrique vers Belhomme.

Les agents communaux ont dégagé, évacué ou stocké les branchages pour un broyage ultérieur. Pour cela, nous avons utilisé le broyeur de la CARO afin de réduire en copeaux les végétaux et les utiliser pour le paillage des massifs de la commune.

► Aménagement de la place de l'église

Après les travaux d'aménagement du parvis de l'église et de ses abords, il restait à la charge de la commune de nettoyer et engazonner les platebandes de la place.

Nous avons profité de l'été pour travailler le sol composé d'autant de pierres que de terre.

Nous n'avions pas de matériel adapté mais Denis Rouyer, maire de La Gripperie Saint-Symphorien, nous a spontanément proposé de se déplacer avec le mini tracteur et le Rotovator de sa commune. L'opération fut très poussiéreuse et chaotique car les fraises retournaient de nombreux cailloux et pierres. Merci à Denis pour son aide.

En septembre, les employés n'ont pas ménagé leurs efforts pour gratter, ramasser et évacuer les nombreux tas. Ensuite, de la terre nouvelle a été rapportée et étalée comme support de l'engazonnement réalisé cet automne.

► Nouveaux matériels techniques

La commune s'est dotée d'une nouvelle tondeuse autoportée KUBOTA à rayon de braquage zéro qui semble déjà adoptée par les agents techniques. Elle remplace la YANMAR reprise par notre fournisseur. L'ancienne remorque a été revendue pour une remorque plus fonctionnelle pour les travaux dans les espaces verts et adaptée à la tondeuse KUBOTA.



► De nouvelles toilettes publiques

Nous sommes arrivés au terme de la réfection des toilettes publiques et de l'extension de la bibliothèque avec une nouvelle salle de lecture (voir article page 34). Notre agent technique, Guillaume Rossignol, a consacré une bonne partie du mois de septembre à conclure ces travaux. Il restait à terminer la faïence après le passage du plombier et de l'électricien. Les dernières bandes de plaques de plâtre ont été posées, les murs poncés avant la peinture. Les murs des toilettes sont immaculés et nous espérons qu'ils le resteront.

Ces travaux ont coûté 53 200 Euros TTC au total dont 2/3 (35 460 €) peuvent être attribués aux toilettes.

Début octobre, les toilettes et l'ensemble bibliothèque/salle de lecture ont reçu l'habilitation « handicapé ».



Entrée des toilettes publiques avec un urinoir, un lavabo et un bac pour l'agent de nettoyage.



Intérieur de la cabine de toilettes avec une cuvette de WC, un urinoir et un lavabo.

Mi-octobre, avant l'arrivée du nouveau boulanger, Cyril et Guillaume ont évacué tous les déchets suite aux travaux et au départ de l'ancien boulanger. Ils ont décapé au nettoyeur à pression tout l'arrière de la boulangerie, les murs et une partie de la façade.

Coup de gueule !

Je suis écoeuré. Voici ce que nous avons trouvé dans les toilettes au matin du 8 décembre. Des coups de poing donnés dans une cloison et des murs maculés... **Cela montre la maturité des abrutis** qui ont commis ce forfait. Croyez-moi, ça ne donne pas envie de se décarcasser pour voir un tel résultat. Que feriez-vous à ma place ? Je vous laisse en juger !!!



Roland Clochard

▶ État Civil



Bienvenue à :

- ▶ Hugo MARCHADIE, né le 4 janvier 2022
- ▶ Giulian SOREL PLANTUREUX, né le 23 janvier 2022
- ▶ Julien COURPRON, né le 18 avril 2022
- ▶ Éliot GIRAUD, né le 15 mai 2022
- ▶ Rose HERMAN, née le 30 juin 2022
- ▶ Maxime FRIOU, né le 10 juillet 2022
- ▶ Ethan KHAMCHANE, né le 12 novembre 2022

9 enfants sont nés en 2022. Certains parents n'ont pas accepté la parution de la naissance de leur enfant dans ce bulletin.

Baptêmes civils :

- ▶ Armin THION a été baptisé le 11 juin 2022
- ▶ Lyra THION a été baptisée le 11 juin 2022
- ▶ Inès GUILLET a été baptisée le 22 octobre 2022



PACS :

- ▶ Jonathan COURPRON et Kimberley LEDRU se sont pacsés le 8 février 2022
- ▶ Loann GAC et Mélanie MORIN se sont pacsés le 23 mars 2022
- ▶ Anthony HERMAN et Charlyne BARRAUD se sont pacsés le 16 juin 2022
- ▶ David BREDOUAIRE et Delphine KERISIT se sont pacsés le 17 Août 2022



Tous nos vœux de bonheur à :

- ▶ Jimmy REINARD et Estelle FOURCHAUD qui se sont mariés le 9 juillet 2022
- ▶ Florian PERRAULT et Marine BACH qui se sont mariés le 27 juillet 2022



Ceux qui nous ont quittés :

- ▶ Chantal PILLET, décédée le 17 février 2022
- ▶ John GOODMAN, décédé le 27 février 2022
- ▶ Gilles LEGLISE, décédé le 15 avril 2022
- ▶ Claude CANTON, décédé le 7 août 2022
- ▶ Paul ETOURNEAUD, décédé le 27 novembre 2022
- ▶ Marie-Madeleine GERARDIN, décédée le 28 novembre 2022

▶ Calendrier 2023

Le calendrier ci-dessous sera susceptible d'évoluer selon les actualités sanitaires...

▶ Janvier

- Vendredi 13 : Vœux du Maire.

▶ Février

- 25 et 26 : Expo René Caillé & Cartes postales du tramway de Champagne.
- Carnaval de l'APE (le lieu n'est pas encore connu).

▶ Mars

- Vente de bulbes de printemps de l'APE.

▶ Avril

▶ Mai

- Lundi 8 : Cérémonie du 8 mai.

▶ Juin

- Dimanche 4 : Brocante de la GV.
- Du 18 au 24 : les 6 Jours des trottinettes du TDUI (Trait D'Union Intercommunal).

▶ Juillet

- Kermesse de l'APE.

▶ Août

- Fin Août : Champagne en fête.

▶ Septembre

- Les 16 & 17 : Journées du patrimoine (visites guidées de l'église Saint-André).
- Concert vocal dans l'église lors d'une des Journées du patrimoine.

▶ Octobre

- Dimanche 29 : Repas des aînés.

▶ Novembre

- Samedi 11 : Cérémonie du 11 novembre.

▶ Décembre

- Sapin de Noël.

► Du côté des écoles - Année 2022/2023

La rentrée s'est déroulée avec un protocole sanitaire très allégé. Les parents des enfants en maternelle peuvent à nouveau entrer dans les classes sans masque. Espérons que cette situation sanitaire pourra perdurer pour le bien des tout-petits.

Le SEJI, Service Enfance Jeunesse Intercommunal, accueille les enfants en périscolaire, matin et soir, aux écoles de Champagne et de La Gripperie. Contact : www.seji.fr
Les enfants peuvent donc être pris en charge à ces deux endroits le matin dès 7h15 jusqu'au soir à 19h00. Un car scolaire (avec un adulte accompagnant) relie les 3 écoles, matin et soir afin de conduire les enfants à la bonne destination. Inscription au transport auprès de R'Bus à Rochefort : www.rbus-transport.com

Répartition des élèves par école le jour de la rentrée 2022 :

Ecole maternelle de Champagne :

M^{me} Archenault (directrice) et M^{me} Brémond
17 PS ; 17 MS ; 15 GS répartis sur 2 classes.

Ecole de la Gripperie St Symphorien :

M^{me} Béjar (directrice) et M^{me} Delcambre
9 GS ; 21 CP ; 15 CE1 répartis sur 2 classes.

Ecole primaire de St Jean d'Angle :

M^{me} Lemonnier (directrice), M^{mes} Bonneau et Bernard-Gourribon.
6 CE1 ; 17 CE2 ; 26 CM1 ; 23 CM2 répartis sur 3 classes.

L'effectif total du RPI est de **166** élèves.

► Infos SIVOS

Cette année, le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) a investi dans des activités pour les enfants des 3 écoles. À La Gripperie, un nouveau bac à sable a été posé. À St Jean d'Angle, ce sont des traçages au sol qui ont été réalisés et à Champagne, c'est le petit train qui a été remplacé par une structure multifonctions flambant neuve. Il faut dire que le petit train avait vécu. En effet, il avait vu passer de nombreux enfants depuis sa mise sur les rails... Certains parents d'enfants actuellement scolarisés à Champagne avaient joué dessus quand ils étaient eux-mêmes enfant. Avant la pose de cet équipement, il a fallu niveler le terrain pour qu'il soit parfaitement horizontal. Ce sont les agents communaux qui ont réalisé ce travail. Une fois la structure posée par une entreprise spécialisée (question de garantie et de sécurité), un tapis en caoutchouc (ajouré pour laisser pousser la pelouse) a été posé au sol pour amortir les éventuelles chutes.

Cet équipement a coûté 7 917 €uros au SIVOS et a été subventionné à 25% par l'État et 35% par le département. Amusez-vous bien les enfants !!!



Nostalgie... Adieu petit train...



► Diplômes du Brevet au collège de St Agnant

► Remise des diplômes du Brevet au collège

Chaque année, les diplômes nationaux du Brevet sont remis à leurs heureux détenteurs lors d'une cérémonie laïque au collège Jean Monnet de St Agnant. Les élus des communes du secteur du collège sont invités à cette occasion pour remettre les diplômes avec les professeurs principaux.

Le samedi 15 octobre, cette cérémonie a débuté par une minute de silence devant l'arbre planté en l'honneur de Samuel Paty, professeur assassiné le 16 octobre 2020 devant son collège de Conflans St Honorine (78).

Pour le collège Jean Monnet, l'année 2022 est « un bon cru ». Sur 137 candidats, 121 ont été reçus, soit un taux de réussite de 88,32% ; un pourcentage supérieur à la moyenne de l'académie. À signaler aussi le taux de mentions pour le collège qui est à 78,51% (42 mentions Très bien, 30 Bien et 23 Assez bien).

Nous souhaitons une bonne continuation dans leurs études à tous les heureux lauréats.

Les élus ont eu l'occasion de visiter les futures classes de sciences-physiques récemment rénovées. Elles seront prochainement fonctionnelles et pourront accueillir les élèves dans des locaux plus adaptés et agréables. Il est dommage que les fenêtres n'aient pas été changées pour l'occasion ; certainement pour des raisons budgétaires.



L'érable planté en mémoire de Samuel Paty.

► Le SEJI : les activités périscolaires

► Octobre rose au périscolaire

Comme chaque année à l'occasion d'Octobre Rose, l'Institut Curie a organisé un grand défi de mobilisation solidaire et créatif en soutien aux femmes atteintes de cancer du sein.

Pour cette édition 2022, l'institut invitait le public à confectionner des marque-pages, symboles d'espoir pour aider les patientes à tourner la page de la maladie et à ouvrir un nouveau chapitre de leur histoire.

À cette occasion, **les enfants de l'accueil périscolaire de Champagne** et l'équipe se sont donc mobilisés en réalisant des marques pages destinés à des personnes atteintes d'un cancer, ils ont ainsi répondu au défi créatif et solidaire de l'institut Curie « 20 000 marque-pages pour Curie ».

De très belles créations, que les enfants et les membres de l'équipe ont pris beaucoup de plaisir à faire !



#20000marquepagespourcurie
L'équipe d'animation.

► Opération Noël solidaire

Les enfants du périscolaire participent cette année à l'opération Noël solidaire afin de distribuer des boîtes avec des petits présents pour le Noël des personnes démunies, une action qui s'inscrit pleinement dans le projet pédagogique de la structure.

Les enfants et l'équipe prennent beaucoup de plaisir à intervenir dans ce type d'action. Merci à tous ceux qui ont soutenu ce projet et déposé des boîtes confectionnées avec soins et pleines de présents qui feront plaisir aux personnes démunies. Les boîtes ont été acheminées à la date prévue.



L'équipe d'animation.

► Et la Fibre, on en est où ?

Les travaux sur la fibre continuent. Le câble principal qui nous relie au central situé à St Jean d'Angle a été enfoui et arrive désormais jusqu'à l'armoire qui distribue Champagne. Une nouvelle ligne aérienne a été posée entre Violet et les Boutinières pour permettre le raccordement du Nord de la commune. Le Bouil et Violet seront vraisemblablement raccordés sur l'armoire de Pont l'Abbé comme c'est le cas avec le réseau cuivre actuel. Dans le bourg, les câbles ont été tirés et les équipes sont en train de poser les boîtiers qui permettront à votre opérateur de vous raccorder.

Le Pas d'Arnaise est déjà connecté au réseau de St Agnant et Razour à celui de Trizay/Ste Radegonde. Quoi qu'il en soit, tout le réseau de la commune devrait être actif pour mi 2023.

Pour vérifier l'éligibilité de votre habitation ou local commercial, rendez-vous sur le site de **Charente-Maritime Très Haut Débit** : www.charentemaritimetreshautdebit.fr

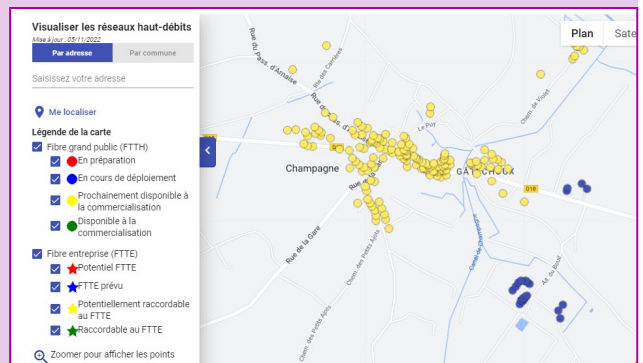
Cliquez ensuite sur : **Tester mon éligibilité** et renseignez votre adresse ou votre numéro de téléphone fixe.

Si votre adresse n'est pas répertoriée ou mal référencée ? Cliquez sur l'onglet **Déclarer mon logement** pour mettre à jour vos coordonnées.

Dès que votre adresse apparaîtra en vert sur le site, elle sera disponible à la commercialisation. Vous pourrez être contacté par plusieurs opérateurs mais **attention au « démarchage sauvage »**. Seuls 4 opérateurs sont habilités, (Par ordre alphabétique) : Bouygues, Free, Orange dès cette fin d'année et SFR dès le 1^{er} trimestre 2023.

Vous avez aussi la possibilité d'attendre que votre opérateur actuel vous contacte. Il ne manquera pas de le faire dès que votre adresse sera éligible... On ne peut que vous conseiller de prendre la fibre quand elle vous sera proposée pour profiter des offres commerciales actuelles. Dans quelques années, ce ne sera certainement plus le même prix...

Nota : Le réseau cuivre sera démonté pour 2030, ce qui sous-entend qu'après cette date vous n'aurez plus que 2 solutions qui s'offriront à vous : la fibre ou la 4G / 5G



► La révision du PLU se poursuit *(Plan Local d'Urbanisme)*

Pour rappel, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui est un document réglementaire ayant pour objectif de déterminer les conditions de constructibilité et d'occupation du sol sur la commune, est en cours de révision.

Le nouveau PLU intégrera toutes les évolutions législatives (Les lois GRENELLE, ELAN, CLIMAT ET RESILIENCE...) ainsi que les orientations du futur **Schéma de Cohérence Territoriale** élaboré à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

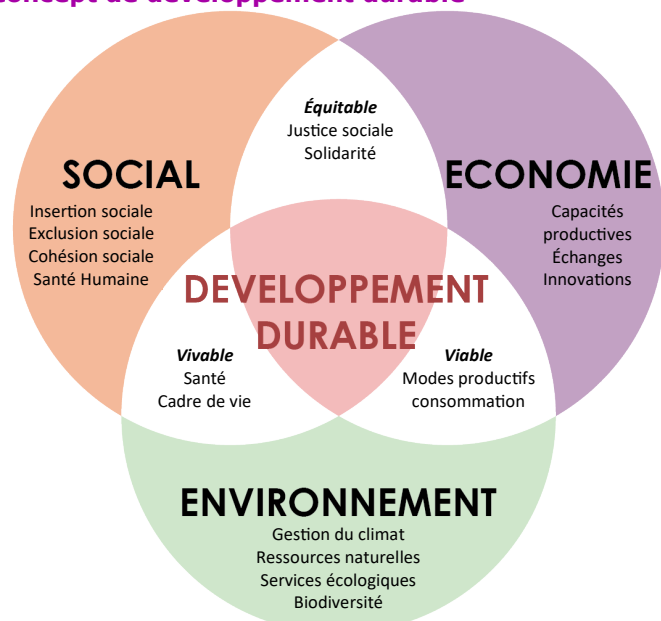
Il viendra donc remplacer et **actualiser les orientations d'aménagement et de développement du territoire** qui s'appliqueront pour les 10 prochaines années. Il prévoit ainsi que la commune poursuive un développement lui permettant de garantir le renouvellement générationnel, et au-delà le gain de nouveaux habitants. Pour cela, le projet mise sur un rythme de production de l'ordre de **3 nouveaux logements par an**, intégrant les constructions nouvelles, les rénovations de logements vacants ou encore les changements de destination.

Ce projet s'est réalisé en cohérence avec les qualités et caractéristiques de la commune en intégrant le concept de **développement durable**.

Pour rappel, le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », (citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987)).

Le choix des terrains constructibles sur la commune découle donc d'une réflexion poussée qui a impliqué d'appréhender le territoire dans toute sa complexité et d'assurer son développement dans une vision équilibrée entre respect de l'environnement, développement économique et développement social.

Les thèmes abordés dans le PLU à travers le concept de développement durable



Le contenu du PLU est donc cadré par le législateur, qui fixe de nombreux objectifs aux

collectivités locales tels que **la lutte contre l'étalement urbain, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise de l'énergie, ou encore la prévention des risques...**

Le Maire et la municipalité, bien que compétents, et à l'initiative de ce document de planification communale, sont dans l'obligation de prendre en compte et d'intégrer les exigences et les contraintes réglementaires liées notamment à la notion de développement durable. Ces dernières sont cependant l'occasion de concilier davantage le développement communal avec le respect de son environnement fragile (cf. article du bulletin municipal de juillet 2022).

Le déroulement de l'étude

La révision du PLU a débuté par l'élaboration d'un diagnostic qui a permis de déterminer les enjeux du territoire. Elle s'est poursuivie par la définition des grandes orientations du PLU à travers son **Projet d'Aménagement et de Développement Durables**. Ces éléments ont été présentés lors d'une première réunion publique qui s'est tenue le 16 décembre 2021. Par la suite, les élus municipaux ont amorcé le travail sur le règlement écrit et graphique définissant les contours des différentes zones agricoles, naturelles, urbaines et à urbaniser.

Toutes ces phases se sont déroulées en étroite collaboration avec les services de la Communauté de d'Agglomération ainsi qu'avec les Personnes Publiques Associées notamment l'Etat.

La prochaine étape consiste à arrêter le projet en Conseil Municipal puis à lancer une phase de contrôle administratif avec la consultation des Personnes Publiques Associées, de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale et le passage devant certaines commissions.

À l'issue de cette consultation qui durera 3 mois, le projet de PLU sera soumis à enquête publique. **Vous serez alors invités à consulter l'intégralité du dossier et exprimer vos requêtes auprès d'un commissaire enquêteur qui tiendra des permanences en mairie pendant 1 mois.**

À ce jour, les dates ne sont pas encore précisément définies ; vous serez tenus informés par affichage en mairie et articles dans la presse des modalités de cette enquête publique.

La procédure de révision du PLU – planning prévisionnel

<p>PHASE 1</p> <p>Réalisation d'un diagnostic exhaustif de la commune (environnement, économie, population, analyse urbaine). 2021</p>	<p>PHASE 2</p> <p>Réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables et réflexion sur l'aménagement du bourg. 2021/2022</p>
<p>PHASE 3</p> <p>Traduction du projet d'urbanisme dans un règlement et un plan de zonage opposables aux autorisations droit du sol. 2022/2023</p>	<p>PHASE 4</p> <p>Procédure de validation administrative du projet de PLU, et organisation d'une enquête publique avant approbation définitive. Echéance fin 2023</p>

La concertation avec le public

Tout administré intéressé par le PLU peut trouver, en mairie, un espace dédié au PLU comprenant des documents d'information extraits de l'étude, ainsi qu'un registre sur lequel toute observation pourra être consignée.

Ces observations sont prises en compte lors de la révision, mais il est important de rappeler que les intérêts particuliers ne peuvent émerger qu'en phase

d'enquête publique. Certaines requêtes mériteront donc d'être réitérées et enregistrées sur le registre de l'enquête publique pour pouvoir recevoir un éventuel avis favorable.

Enfin, pour toute question, vous pouvez directement solliciter vos élus et le bureau d'études qui les accompagne lors d'une dernière réunion publique qui se déroulera prochainement. Un tract sera distribué en boîte à lettres.

► La boulangerie est ouverte

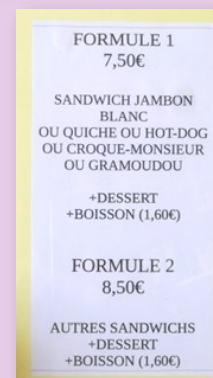
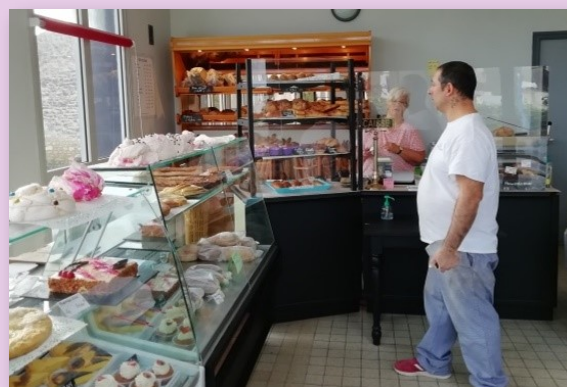
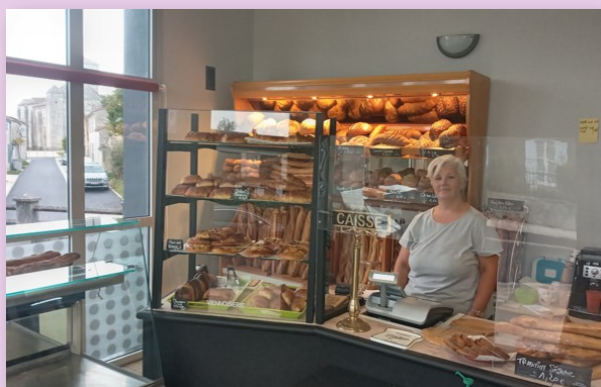
Depuis le 25 octobre, la boulangerie de Champagne est ouverte. C'est peu dire qu'elle était attendue. Walter, notre boulanger nous régale de ses pains variés et de ses pâtisseries. Dans le magasin, pimpant et réaménagé pour l'occasion, le sourire de Céline nous accueille. Un choix diversifié, des horaires élargis (et garantis !), notre nouveau couple de boulangers nous offre le service complet dont la commune avait besoin.

Le pain d'abord : offre traditionnelle et pains spéciaux et des spécialités comme le « Canailou » à la farine de blé dur ou le pain d'un kg au levain. Les cuisons au goût de chacun et une fournée supplémentaire dans la journée en cas de besoin.

Ce qui change, c'est l'offre complète de viennoiseries et surtout de pâtisseries (Walter est pâtissier à la base) : venez goûter ses brioches, ses crêpes et ses tartes au sucre. Ses brownies et ses meringues sont déjà célèbres. Sans oublier la galette charentaise dont la recette « Benon » lui a été confiée par une champagnaise et bientôt les bûches de Noël.

La nouveauté la plus attendue par la clientèle de passage et les artisans est l'offre complète de « snacking » : hot-dog, croque-monsieur, sandwichs et les « Gramoudou » spécialités vendéennes entre la pizza et le hot-dog, proposés dans des formules complètes.

Venez les découvrir si ce n'est pas déjà fait !



► DuoDay, une immersion professionnelle...

Le 17 novembre, dans le cadre de la journée DuoDay 2022, nous avons accueilli à la Mairie, Enzo, un jeune homme en situation de handicap pour une immersion professionnelle. Il a passé la journée au secrétariat avec Héléne. Il s'est appliqué à taper les comptes-rendus que nous lui avons confiés et a pu faire un peu de classement. L'après midi, ils sont allés tous les deux à Rochefort pour faire le point sur cette journée. Merci Enzo pour ta gentillesse et ton écoute. Nous te souhaitons un bel avenir.

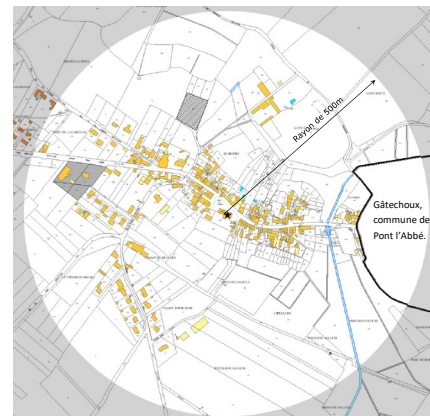


► J'ai prévu des travaux, que dois-je faire ?

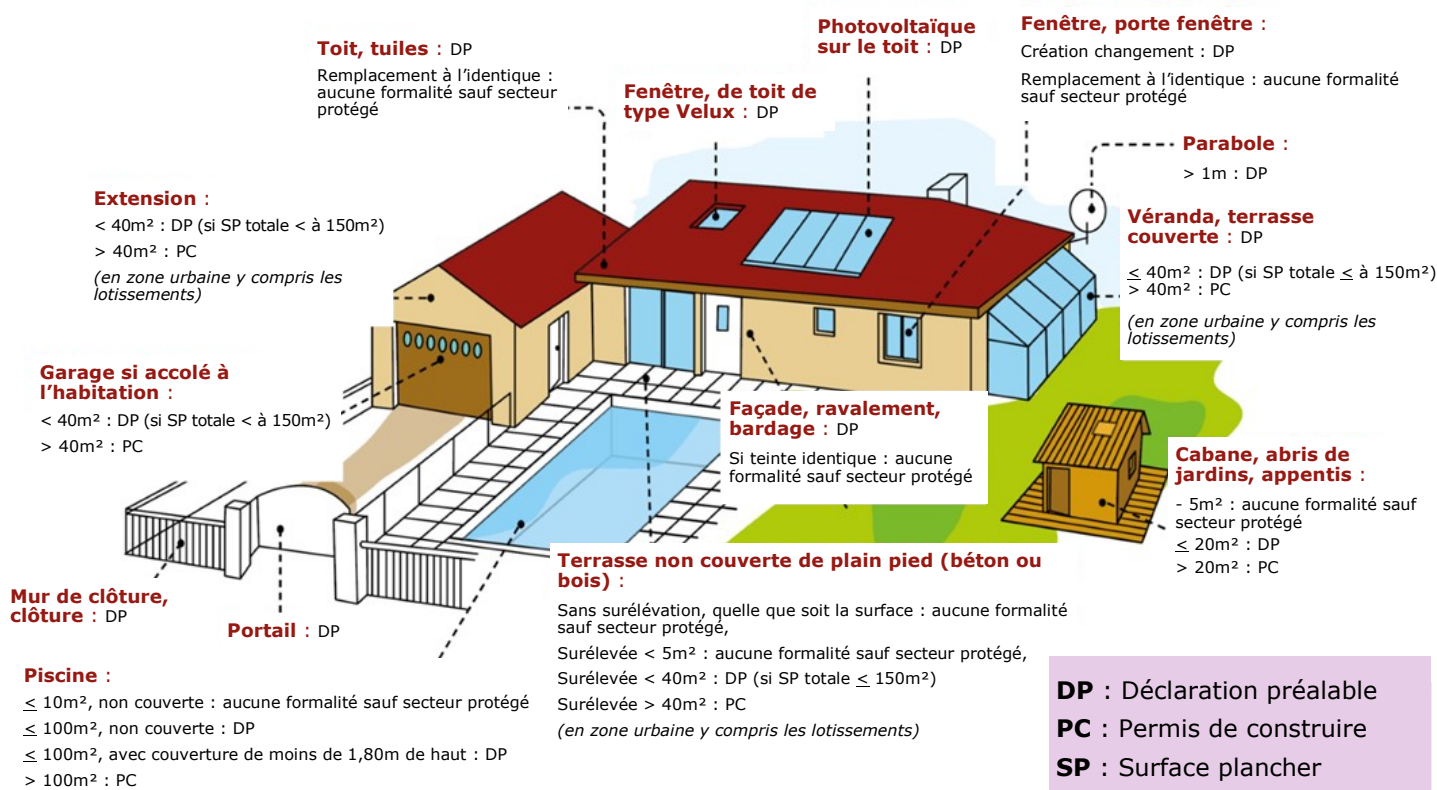
Tous les travaux envisagés sur votre propriété sont soumis à une demande d'autorisation auprès de la Mairie (construction d'un bâtiment, d'un abri, d'une piscine, d'une clôture, réfection d'une toiture, changement des ouvertures ou des volets, panneaux photovoltaïques, etc...).

Mieux que des mots, le visuel ci-dessous indique plus clairement le document approprié à chaque type de demande (déclaration préalable ou permis de construire). Dans tous les cas, le secrétariat de la Mairie est à votre disposition pour vous aider dans votre démarche.

Nota : L'église de Champagne est un monument classé. Tous les travaux envisagés dans un rayon de 500 mètres autour de l'église (voir plan ci-contre) sont soumis à avis de l'architecte des bâtiments de France. Le délai de réponse à votre demande est ainsi rallongé d'un mois.



Périmètre des 500m autour de l'église.



► Les animaux en divagation

En général, c'est le week-end ou la nuit que la gendarmerie ou les pompiers appellent le Maire pour signaler un animal en divagation sur la route.

Pour les chevaux ou les vaches, promeneurs ou autres..., **n'arrêtez pas la clôture électrique**. Si elle est là, c'est pour quelque chose. Car un animal qui ne sent plus l'électricité dans les fils peut s'échapper, se retrouver sur une route et provoquer un accident. S'il est prouvé que la clôture a été coupée intentionnellement et qu'il y a un accident, vous pourriez être déclaré responsable car les propriétaires s'équipent désormais de caméras... À vous de voir...

Pour les moutons, il suffit bien souvent de solidifier la

clôture et ils ne s'échapperont pas.

Pour les chiens et les chats, le premier réflexe est de les faire « pucer » par un vétérinaire. Ils seront ainsi identifiés dans le répertoire national. La commune s'est dotée d'un détecteur afin de retrouver le propriétaire de l'animal et pouvoir le contacter.

Mais le plus simple est, de leur **poser un collier avec votre numéro de téléphone**. Ainsi, celui qui aura trouvé votre animal pourra **vous appeler** directement **sans déranger personne...**

Si le propriétaire ne peut être identifié, l'animal sera récupéré par la SPA de Saintes avec qui nous avons une convention, charge à lui d'aller le récupérer à Saintes...

Roland Clochard

► Hommage à Paul Etourneaud

Paul Etourneaud était notre ami, l'ami de Champagne, amoureux de son village qu'il avait quitté après la guerre pour faire sa carrière de géomètre mais resté cher à son cœur. C'était le doyen des natifs de Champagne. Il y était né le 13 juin 1923. Son père, qui jouait du violon dans les bals de sa jeunesse était cordonnier. Sa mère, Maria, tenait une « pension » située à l'angle de la rue de l'église et de la place de Verdun, commerce acheté en 1929. Ses ancêtres, associés à la famille Roure, étaient des scieurs de long auvergnats arrivés à Champagne comme travailleurs saisonniers sous la Révolution. Faisant souche à Champagne, ils seront plusieurs Etourneaud à se faire élire au Conseil Municipal tout au long du XIX^e et du XX^e siècle. Autodidacte et témoin lucide de l'histoire de son village, nous l'avions sollicité, comme d'autres champagnais, pour évoquer ses souvenirs de la Seconde Guerre Mondiale. Paul en avait écrit un récit détaillé : *Mon village à l'heure allemande*. Il nous avait envoyé un texte écrit sur un cahier d'écolier dans lequel il mettait au service de sa mémoire infaillible, un style, une syntaxe et une orthographe irréprochables pour raconter (souvent avec malice) les événements dont il avait été le témoin.



Paul Etourneaud chez lui à Saintes en décembre 2017.

Il a collaboré à notre livre *Champagne, images d'autrefois* avec son ami Pierre Mouret en reconstituant le plan détaillé des artisans et des commerces du village dans les années 1930.

Il était aussi un patoisant qui s'intéressait à cette langue charrentaise qu'on parlait encore couramment au début du XX^e siècle. Sa mémoire faisait merveille pour réciter un long poème évoquant Champagne à un banquet des anciens. Chacun se souvient surtout de ce moment émouvant à la cérémonie du centenaire de l'armistice quand il

a entonné le chant patriotique que sa maîtresse d'école Madame Canto faisait chanter à ses élèves chaque 11 novembre.



Paul Etourneaud en action le 11 novembre 2018 et le 27 octobre 2019



Le texte que Paul nous avait adressé et la couverture de *L'Enet* déguisé avec sa cousine Ginette Guérin.

Il nous avait aussi apporté plusieurs contributions à d'autres numéros de *L'Enet*, notamment ses souvenirs des garde-champêtres et d'écoliers d'Avant-Guerre.

Paul nous fait faux bond. Il s'en va discrètement à quelques semaines de son centième anniversaire que nous n'aurions pas manqué de fêter. Il repose auprès de son épouse et de ses parents dans le cimetière de son village bien-aimé : Champagne.

Le Conseil Municipal

Paul, Vous qui êtes né et avez grandi à Champagne, jamais vous n'avez oublié votre commune d'origine. À chaque commémoration vous me disiez votre attachement à Champagne et étiez fier de me dire « *Je suis Champagnais de cœur* ». Accompagné de votre fille Geneviève, vous étiez de toutes les célébrations et animations de Champagne. Grâce à votre mémoire infaillible, vous nous avez aidé à retrouver les noms des enfants sur les photos de classe des années 30. Au départ, nous avions 3 noms sur une photo et quand elle nous revenait, vous en aviez identifié 20 de plus. Je me souviens aussi du moment émouvant où, devant le monument aux Morts de Champagne, vous avez récité le chant patriotique que vous chantiez enfant devant ce même monument. C'était improvisé, vous m'aviez demandé l'autorisation juste avant la cérémonie et c'est avec plaisir que je vous l'avais accordée, quel moment fort. Merci Paul pour tout ce que vous avez apporté à Votre Commune. Reposez en paix. *Le Maire, Roland Clochard*

► Le CLUB EPGV



Pilates

Travail des muscles profonds,
souplesse

Le lundi de 18h à 19h

Gym tonic

Cardio, muscu, step, étirements ...

Le lundi de 19h à 20h



Country/Line Dance

Le mardi de 19h à 20h

SAISON 2022/2023

Contact Cathy BONY
au 06 85 91 63 55

► BO BALA YOGA



BO BALA YOGA, c'est un yoga joyeux, ludique et ressourçant spécialement conçu pour les enfants... pour être tout simplement soi et s'autoriser une parenthèse de joie.

Durant les séances d'une heure, Mel propose à vos enfants qu'ils puissent :

- Accueillir leurs émotions en pratiquant des postures attrayantes,
- Exprimer leurs besoins du moment, en jouant avec tous leurs sens,
- Canaliser leur énergie en apprenant à respirer consciemment, ici et maintenant,
- Développer leur créativité en bougeant de la tête aux pieds,
- Mettre du soleil dans leur cœur, remplir leur tête de bonheur et leur corps de douceur...

Séances le mercredi après-midi dès le 4 janvier 2023

14h30 - 15h30 : 6 - 10 ans

16h - 17h : 3 - 5 ans

1^{ère} séance « découverte » gratuite

Matériel nécessaire : un tapis de yoga et une tenue décontractée

Lieu : Salle du Restaurant scolaire à Champagne (à côté de l'école)


7 RUE DES ECOLES - 17620 CHAMPAGNE

Inscriptions possibles tout au long de l'année.

Séances « Famille » organisées durant les vacances scolaires.

Contact - Informations - Inscriptions :

06 79 42 06 34 - bobalayoga@gmail.com - bo-bala-yoga.webnode.fr

NB : Les activités proposées dans le cadre de cette association ont un caractère ludique et non thérapeutique. Séances animées par Mel  enseignante de Yoga pour enfants, certifiée Green Yoga ©

► L'APE, l'Association des Parents d'Elèves de l'Arnaise

Cette année, lors de notre Assemblée Générale du 30 Septembre 2022, de nouvelles drôles de mamans ont pris les commandes du bureau pour assurer la continuité de l'association. À sa tête ont été élues, Sonia Praud, présidente, à ses côtés, Maude Jacquot, trésorière et Mylène Colleville, secrétaire.



L'équipe de l'APE.
de gauche à droite ;
en haut : Estelle Surmont et Laetitia Simon, Élodie Benard - bénévoles,
en bas : Mylène Colleville - Secrétaire,
Sonia Praud - Présidente et
Maude Jacquot - Trésorière

Quelques parents ont rejoint l'APE spontanément en tant que bénévoles et leur aide nous est précieuse ! Si vous souhaitez nous rejoindre, il n'est pas trop tard...

vous pouvez nous contacter par courriel à :

apedelarnaise@gmail.com

nous serons ravis de vous compter parmi nous !

Pour 2022/2023

Nous espérons mener à bien plusieurs animations durant cette année scolaire. Pour cela, le 26 novembre dernier au restaurant scolaire de Champagne, nous avons proposé l'animation *Oika Oika* (jeux de société).

Nous vous inviterons au carnaval au mois de Février, à une vente de bulbes de printemps au mois de Mars et à la kermesse de l'école accompagnée d'une tombola en Juin ou Juillet 2023. Les dates et les lieux des animations 2023 sont en cours de réflexion.



L'association communiquera auprès des parents via des flyers qui seront remis dans les carnets de liaison de chaque enfant du RPI par les maîtresses. N'hésitez pas à vous connecter sur notre page Facebook : **@apedelarnaise**.

L'association sera également présente aux côtés des directrices d'écoles pour les accompagner financièrement dans leurs projets de sorties scolaires ou dans l'achat de matériel (livres, cahiers, feutres, crayons, peinture...). Lors de notre dernière AG, l'APE a remis à chacune de nos trois écoles un chèque de 800 €.

Nous remercions, les Maires de Champagne, de La Gripperie St Symphorien et de St Jean d'Angle pour leur soutien à chacune de nos manifestations.

En attendant notre prochaine animation, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et de bonnes vacances à tous les écoliers.

Rendez-vous en 2023 !

La présidente de l'APE et son bureau

Les diverses manifestations organisées par l'APE ont pour but de se rassembler, pour nos enfants, autour de moments conviviaux et de pouvoir récolter des fonds pour soutenir les 3 écoles dans leurs différents projets.

► SEMIL HUMANI JEUNES 2023

► Un jeune Champagnais s'investi dans l'Humanitaire

Gabin, Champagnais de 17 ans, scolarisé au *Lycée La Salle Saint Louis* de Pont l'Abbé, a intégré depuis l'an passé l'Association *SEMIL HUMANI JEUNES 2023* (Service Educatif des Missions Internationales Lasalliennes).

Le groupe est composé de 21 élèves et 4 professeurs encadrants.

Le projet solidaire (toujours à vocation éducative et destiné à l'amélioration de l'éducation des jeunes) : faire partir le groupe à l'étranger et y mener différentes actions, afin de faciliter l'accès aux élèves sur place à une belle scolarité (construction d'une salle de classe, d'un puits...).

Le départ est prévu pour Juillet 2023 au Togo pour 3 semaines.



Le voyage est financé par le groupe, qui mène durant deux années des actions telles que, l'organisation d'un loto, d'une randonnée pédestre et cycliste, des portes ouvertes dans l'établissement avec la vente de crêpes et de gâteaux, la soirée des talents au sein de l'établissement également, la vente de chocolatinnes, de sweats...

Ils participent aussi activement dans les magasins et Marché de Noël, pendant la période de Noël, pour emballer les cadeaux.



Si vous souhaitez les aider dans leur projet et faire un don déductible des impôts :

<https://www.helloasso.com/associations/edde-education-et-developpement/collectes/projet-semil-humani-jeunes-2023>

► Trait D'Union Intercommunal

L'année 2022 s'achève, elle a passé bien vite, forte de reprise d'activités et d'animations en tous genres, pour le plus grand bien des petits et des grands, des organisateurs et des participants. L'association Trait D'Union Intercommunal a proposé ses activités coutumières : « Les 6 jours de Trottinette » en juin, puis « Sport-Vacances » en juillet, les sorties Théâtre en lien avec le théâtre de la Coupe d'Or, la sortie « Champignons » coorganisée avec l'association mycologique d'Échillais... Beaucoup d'effervescence et de sourires à nouveau !

Elle a aussi initié une nouvelle action les 14 et 15 mai : le « Festival Baskets et Fourchettes » à Soubise. Un programme riche et varié avec pour thème principal la mise en valeur de notre territoire, de ses monuments, de ses chemins de randonnée, de son patrimoine naturel, de son dynamisme associatif. Une belle fête riche de superbes rencontres et de plaisirs partagés.



L'association Trait D'Union Intercommunal peut être amenée à connaître quelques petits changements au cours de l'année 2023. Cependant, les traditionnelles animations comme « **Les 6 jours de Trottinette** » (du 18 au 24 juin), « **Sport-Vacances** » (en juillet), « **Le Relais des'Ans mêlés** » le dimanche 17 septembre à Soubise, la sortie « **Champignons** » le samedi 21 octobre devraient être reconduites. À suivre...



► Programme Théâtre 2023

Le mardi 25 février 2023

Spectacle Théâtre « *Cartoon ou ne faites pas ça chez vous* » au théâtre de la Coupe d'Or de Rochefort

Vendredi 3 mars 2023

Spectacle Cirque « *À vue* » au théâtre de la Coupe d'Or de Rochefort

Le vendredi 12 mai et le dimanche 14 mai 2023

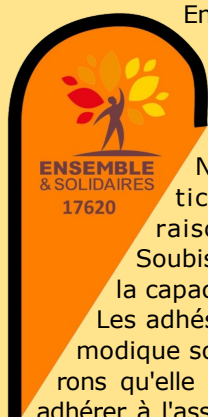
Spectacle Cirque « *Der Lauf* » au Stade rouge de Rochefort

Le Lundi 22 mai 2023

Spectacle Danse « *Et si...Ou le paradoxe du choix* » à Port-Des-Barques

Trait D'Union Intercommunal invite toutes les personnes qui souhaitent rejoindre l'association à venir participer à l'Assemblée Générale le lundi 23 janvier 2023 à 18h30 à la Maison des Associations de Soubise.

► ENSEMBLE ET SOLIDAIRES - U.N.R.P.A.



Ensemble et Solidaires UNRPA (Union Nationale des Retraités et Personnes Agées) de Saint-Agnant a été créée en 1985. C'est une association loi 1901 à but non lucratif.

Nos activités enregistrent une forte participation de nos adhérents et c'est la raison pour laquelle elles se déroulent à Soubise qui possède une grande salle ayant la capacité de nous accueillir.

Les adhésions se font au mois de janvier pour la modique somme de 12 € par personne. Nous désirons qu'elle soit raisonnable afin que chacun puisse adhérer à l'association et ainsi rompre avec l'isolement que connaissent trop souvent les personnes âgées.

Ensemble et Solidaires UNRPA de Saint-Agnant a pu réaliser son programme en 2022 pour ses 320 adhé-

rents : spectacle comique avec Pascal Fleury, après-midi théâtre avec les Saltimbanques d'Ozillac, séjour dans les Vosges, journée au Pouchton, séjour en Aveyron, et pour la fin de l'année, repas loto le 19 novembre et sortie au Zagal cabaret le 3 décembre. Sans oublier l'après-midi belote toutes les semaines.

Pour l'année 2023, l'Assemblée Générale se tiendra à Soubise le samedi **28 janvier**, en **Février** nous recevrons « Jean Piépié » pour un spectacle comique à Beaugeay, le **1^{er} avril**, « les Saltimbanques d'Ozillac » nous présenteront leur nouvelle pièce à Soubise. Du **23 au 30 avril**, séjour à La Londe Les Maures dans le Var, **fin mai**, une sortie à la journée : croisière découverte de l'estuaire de la Gironde et visite des grottes de Matata, **fin juin**, visite des mines d'argent de Melle. Pour le **second semestre**, un petit voyage de 2 à 3 jours est à l'étude, une sortie à la journée, et le traditionnel repas loto.

Les joueurs de belote se retrouveront tous les jeudis à Saint-Agnant, mais aussi tarot ou autres jeux de société s'il y a de la demande.

Pour nous contacter :

unrpa.st.agnant@gmail.com

Le Président : Norbert Ragot - 06 85 54 58 04

La Secrétaire : Monique Beillard - 06 04 49 69 61



► L'AICA de la Vallée de l'Arnoult

► 2022 l'Année du changement pour la Chasse !!!

Les trois anciennes A.C.C.A. de Champagne, Pont l'Abbé et Trizay ont voté leur regroupement sous forme d'une A.I.C.A. – Association Intercommunale de Chasse Agréée – en Juin 2022.

L'objectif en est simple :

- Diminution des frais fixes (Assurances, Cotisations, etc...)
- Mutualisation des moyens cynégétiques
- Possibilité de chasser sur un territoire plus important, représenté par un plus grand nombre de chasseurs, plus particulièrement pour les battues.

Nous avons à cœur de faire vivre cette passion de chasse au petit et grand gibier et de favoriser son développement.

La protection de la faune sauvage, en partenariat avec le monde agricole, prend toute sa place, tout en régulant les animaux nuisibles.

La chasse est, à nos yeux, un des moyens de maintenir un lien familial et amical entre les générations dans notre monde rural. Sachez que l'AICA de la Vallée de l'Arnoult intensifie ses formations et ses recommandations sur la sécurité.

Aidez-nous aussi à diminuer le nombre de collisions entre voitures et gibiers fuyants, sangliers, chevreuils ainsi qu'avec les chiens qui les poursuivent. Merci donc de ralentir à la vue des panneaux de signalisation « *Chasse en cours* ».

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nous offrons leur carte aux jeunes chasseurs et chasseresses diplômé(e)s pour leur 1^{ère} inscription à notre Association.

Pour nous joindre :

Siège social de l'AICA de la Vallée de l'Arnoult :

Maison de la Chasse - RUE DES PINS - 17250 TRIZAY

Président : Didier ROURE - 06 76 64 80 65 – roure.didier@gmail.com

Secrétaire : Hélène KUEHN - 06 99 78 64 45 – kuehn.helene@orange.fr

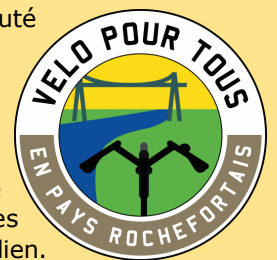


► Vélo pour tous en pays Rochefortais

L'association *Vélo pour Tous* a pour but, d'œuvrer à la promotion du vélo dans la communauté du Pays Rochefortais et de défendre l'intérêt de ses usagers cyclistes.

Cette association est venue marquer les vélos des Champagnais lors de la brocante début juin 2022. Ainsi identifiés et rentrés dans la base de données nationale, les vélos sont plus facilement restitués s'ils ont été volés puis retrouvés par la Police ou la Gendarmerie.

L'association née en Mars 2004, propose de faire connaître les besoins de tous les usagers de la bicyclette en matière d'aménagements cyclables sécurisés et d'intervenir ainsi auprès des collectivités territoriales et administratives pour une meilleure prise en compte du vélo au quotidien.



► Adhérer c'est soutenir l'association pour la défense du vélo

On a besoin de vous : on compte sur vous pour adhérer ! Eh oui, car c'est l'union qui fait la force : plus *Vélo pour Tous* comptera de sympathisants et plus nous serons entendus.

Votre contribution financière nous aide à réaliser nos actions :

- **Atelier pour la remise en état de vélos** qui nous sont confiés (à noter la création, en 2021, d'un atelier participatif d'auto-réparation),
- **Organisation d'événements** (bourses aux vélos, marquage de vélos, manifestations festives, ciné-débat, Vélo Ké Vu / opération « Cyclistes Brillez », etc.),
- **Campagnes de communication ciblées** (impression de tracts, flyers, affiches, site web, réseaux sociaux),
- **Organisation de vélo-école**, accompagnement de sorties scolaires, sensibilisation à la sécurité et à l'entretien de son vélo,
- **Provision d'investissement pour des achats plus importants** : Projet d'acquisition d'une remorque porte vélos et matériel à atteler à notre vélo-cargo et vélos électrique de notre association.

Pour de plus amples renseignements ou pour nous joindre, connectez-vous à notre site internet :

www.velopourtousenpaysrochefortais.fr

► Les infos de la CARO

► Le tri des biodéchets, une obligation pour 2024 !

Chacun d'entre nous produit environ 600 kg de déchets chaque année (collecte en porte à porte des particuliers et professionnels, points d'apport volontaire pour le verre, apport en déchetteries des particuliers et professionnels). Les deux tiers sont valorisés par le réemploi, le recyclage, la transformation thermique. Mais nous pouvons encore accroître nos performances écologiques et économiques. **Les biodéchets occupent un tiers de notre poubelle grise.** Cette part de nos ordures ménagères résiduelles peut être valorisée par le compostage et un retour au sol. **À partir du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets devient la règle** partout en France. La CARO devance l'appel en déployant massivement le compostage (individuel et partagé) et accompagne les habitants dans cette pratique.

► **Vous n'avez pas encore de composteur chez vous ?** Vous pouvez en récupérer un gratuitement auprès de la mairie. Il vous suffit de prendre rendez-vous auprès du secrétariat au 05 46 97 02 61 et de venir avec votre dernière redevance ainsi qu'une pièce d'identité. Nous remplirons la convention ensemble et vous repartirez avec votre kit.



► **Vous ne savez pas quoi mettre dans votre composteur ?** Beaucoup plus de chose que vous l'imaginez sûrement.

Voici tous les déchets qui peuvent se composter

DÉCHETS DE CUISINE
FRUITS ET LÉGUMES ABIMÉS / ÉPLUCHURES / COQUILLES D'ŒUFS / RESTES DE REPAS / MARC DE CAFÉ / ARÊTES DE POISSON

DÉCHETS DE MAISON
FLEURS ET PLANTES FANÉES / PAPIER KRAFT / ROULEAU DE PAPIER / PAPIER JOURNAL / BOITE A ŒUFS / ESSUIE-TOUT ET MOUCHOIRS

DÉCHETS DE JARDIN
COUPES DE PLANTES, FLEURS / AIGUILLES DE PINS / TONTES D'HERBE EN PETITE QUANTITÉ

ATTENTION AUX FACILS AMIS!
(NE PAS DÉPOSER DANS LE COMPOSTEUR)
OS / COQUILLAGES (HUITRES, MOULES...) / LITRES MINÉRALES / POUSSIÈRES D'ASPIRATEUR / MEGOTS / RESTE DE CHARBON DE BOIS / PAPIER GLACÉ / CENDRES DE CHEMINÉE / SACS «BIODÉGRADABLES» OU «COMPOSTABLES»

► Vous n'avez pas de jardin pour mettre un composteur individuel ?

Pas de panique, la CARO installera courant 2023 un site de compostage partagé sur la commune. Il sera accessible à tous.

► Vous avez des questions, besoins de conseils sur la pratique du compostage ?

Vous pouvez télécharger le guide complet du compostage sur le site de la CARO ou posez vos questions par courriel à :

composteur@agglo-rochefortoccean.fr

IMPORTANT :

Dès 2024, les bacs gris ne seront collectés que **tous les 15 jours** (sauf l'été), autant se familiariser tout de suite avec la pratique du compostage qui permet de réduire le volume de la poubelle grise.

► **Votre conteneur jaune** quant à lui, accepte les emballages en plastique, les cartons, les suremballages, les papiers, les journaux, les opercules, les boîtes de conserves, les pots de yaourt...

Calendrier 2023

Sortir la poubelle jaune les mercredis soir

Janvier	Février	Mars
04	01	01
18	15	15
		29
Avril	Mai	Juin
12	10	07
26	24	21
Juillet	Août	Septembre
05	02	13
19	16	27
	30	
Octobre	Novembre	Décembre
11	08	06
25	22	20

VERRE
NI BOUCHON, NI COUVERCLE, NI VAISSELLE CASSÉE

DÉCHETS BIODÉGRADABLES
Réservation d'un composteur (gratuit) Auprès de la Mairie - 05 46 97 02 61

ORDURES MÉNAGÈRES
LES INTERDITS
déchets dangereux, verre, ne les jetez pas à la poubelle.

DÉCHETS RECYCLABLES

BRIQUES ALIMENTAIRES, CARTONNETTES

PAPIERS
(journaux, magazines, publicités, courriers, enveloppes, catalogues, emballage de cadeaux en papiers...)

EMBALLAGES EN PLASTIQUE
(bouteilles, flacons, films, pots, barquettes) bien vidés de leur contenu.

EMBALLAGES EN MÉTAL
(conserves, bidons, canettes, aérosols) bien vidés de leur contenu.

► Champagne en fête

Après deux années passées sans notre animation annuelle *Champagne en fête*, nous avons enfin pu l'organiser cette année.

Après plusieurs semaines de doute sur le maintien ou non de cette soirée, non pas à cause de la COVID mais de la sécheresse car tout spectacle pyrotechnique était interdit. Une semaine avant le spectacle, nous avons enfin eu l'autorisation préfectorale.

C'est donc le 26 août que nous avons rendez-vous. Nous attendions 300 personnes mais ce sont entre 500 et 600 visiteurs qui sont venus voir les spectacles proposés par notre commune. Pour cette manifestation, nous avons eu les soutiens financiers du Conseil Départemental, de la Communauté d'Agglo de Rochefort Océan et de Carrefour Market de Pont l'abbé. Il y avait tellement de spectateurs

qu'il fallait patienter 45 minutes pour avoir un sandwich... Pizz' à David qui assurait ce service a été surpris par l'affluence. Les crêpes et les gâteaux confectionnés par l'Association des Parents d'Elèves ont eu un grand suc-



Il fallait être patient pour manger.
(Photo JP Renoux).



Estelle, la reine des crêpes.
(Photo JP Renoux).

cess. Il en va de même pour notre glacier Gepetto qui s'est déplacé d'Oléron pour réjouir nos papilles de desserts glacés. Et je n'oublie pas l'association Gym Volontaire qui s'occupait de rafraichir les gosiers des spectateurs

assoiffés... Ils avaient prévu large mais la bière s'est évaporée à vitesse grand V... Il faut dire qu'il faisait chaud. En première partie, dès 20h30, l'Orchestre Vents Marine de Rochefort a joué son répertoire pendant 1 heure. Ils étaient 20 musiciens à faire vibrer les



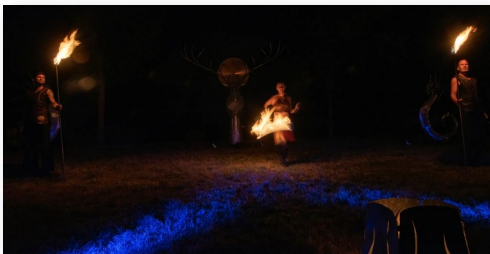
L'orchestre Vents Marine. (Photo cVs Flight).

cuvres et les percussions sous les applaudissements des spectateurs. Puis ce fut au tour des artistes de *L'Arche en sel* de « mettre le feu » avec leur nouveau spectacle *IMOOGI*. Quel spectacle ! Les visiteurs étaient ravis. Pendant plus d'une demi-heure, ils ont jonglé avec leurs torches et les charbons ardents pour finir par un tableau pyrotechnique comme ils en ont le secret. Sans oublier de préciser aux enfants, à la fin du spectacle, « de ne pas refaire cela à la maison ! ». Et de leur faire répéter plusieurs fois : « *LE FEU, C'EST DANGEREUX* ».

Cette année, nous avons deux amis pour immortaliser ces instants :

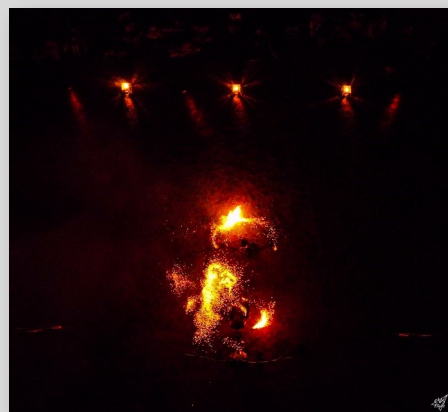
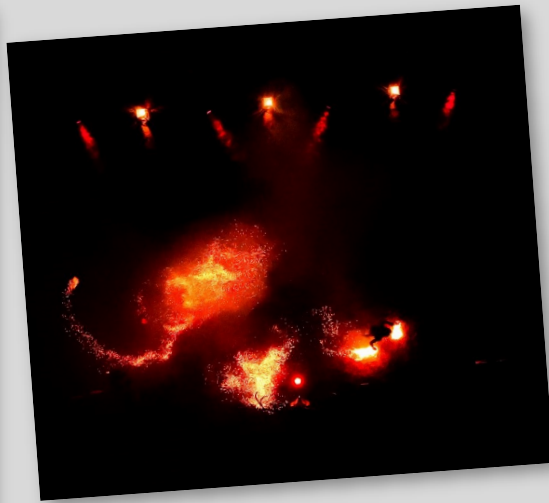
- José Varéla de St Jean d'Angle, notre photographe habituel, qui prenait les photos au premier rang des spectateurs.

- Patrick Corvisier, cVs Flight de St Jean d'Angle, qui a filmé notre spectacle vu du ciel grâce à son drone. Un autre vidéaste de cVs filmait depuis le sol. Avec ces deux prises de vues, ils nous ont réalisé un magnifique film visible sur le mag de la commune « *Retour sur Champagne en fête, pour le plaisir des yeux...* » : www.champagne17620.com

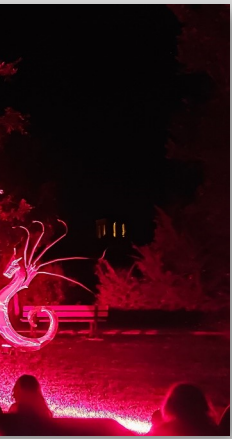


Photos de José Varéla.





Les photos de ces 2 pa



Images sont de cVs Flight.

► L'inauguration des travaux

► Une belle journée pour une inauguration

Le 24 septembre, nous avons inauguré les travaux de voirie de l'avenue René Caillé et les aménagements de la place et de la rue de l'église.

Le suspense est resté total jusqu'au dernier moment. En effet, la météo annonçait de légères pluies aux

heures de la cérémonie et du verre de l'amitié. Le moment venu, nous avons eu un superbe soleil, ce qui nous a permis de laisser les parapluies dans les voitures. Les invités se sont stationnés sur le terrain de M et Mme Favreau au Puy. Merci à eux de nous avoir autorisé l'accès à leur propriété.

Nous avons été honoré de la présence de Monsieur le Sous-Préfet, Stéphane Donnot, de Monsieur le Député, Christophe Plassard, de Monsieur le Sénateur, Mickaël Vallet, de Madame la Présidente du Département, Sylvie Marsilly, des Maires des communes voisines, de Madame la Conseillère départementale, Anne Brachet et de Monsieur le curé de la paroisse.

Les invités arrivés, nous avons remonté la rue de l'église sous le regard de notre désormais « drone officiel » piloté par Patrick Corvisier (cVs Flight). Une soixantaine de personnes avaient fait le déplacement. Sylvie Marsilly, la plus grande contributrice financière

aux travaux, a ensuite coupé le ruban qui avait préalablement été installé entre les 4 poteaux de l'entrée de la place de l'église.

Nous sommes ensuite passés aux discours des élus : l'hôte local en premier (votre Maire préféré), celui de la Présidente du Conseil Départemental (au titre du Département et celui de la CARO), puis celui du Sénateur, suivi de celui du Député et pour finir, celui du Sous-Préfet qui représentait Monsieur le Préfet, excusé.

À la demande des autorités, une courte visite de l'église a ensuite été assurée par Jean-Paul Renoux, notre historien et guide local. Puis nous sommes tous revenus au parking où nous attendaient les conseiller(e)s municipaux(pales) prêt(e)s à nous servir le verre de l'amitié et la galette champenoise. L'endroit était ombragé et ce fut un moment

fort sympathique pour échanger autour d'un verre.

Tout le monde est reparti ravi de cet après-midi ensoleillé qui a permis de mettre en valeur le travail de chacun lors de ces gros travaux et de remercier tous les acteurs des opérations.

Roland Clochard

Ci-dessous, les photos de nos paparazzis préférés, Patrick Corvisier (cVs Flight), Jean-Paul Renoux et Nathalie Griveau.



Une fois le ruban coupé, les officiels ont pris la parole pour nous faire leur discours.



Un poste stratégique... Lohan à l'accueil des invités à l'entrée du parking.



► Les autres animations du 2nd semestre

► Un théâtre à Champagne

Le samedi 22 octobre à 20h30, dans la salle de motricité de l'école, Jean-Pierre Audier de la compagnie « *Le pied en coulisses* » nous a présenté sa nouvelle pièce de théâtre « *Copie non conforme* ». Cette pièce pleine d'ambiguïtés a déclenché les foudres des spectateurs. L'accès était gratuit. Cependant, pour aider la compagnie à continuer de monter des spectacles sympathiques et amusants, un chapeau a tourné à la fin de la représentation. Chacun a pu faire un don à la mesure de sa satisfaction. Un pot a ensuite été offert par la municipalité aux acteurs et aux spectateurs qui ont pu échanger sur la pièce. Merci aux acteurs !!! et on vous dit à une autre fois pour une nouvelle pièce.



► Le repas des aînés.

Cette année, le traditionnel repas des aînés de fin octobre a été reporté au dimanche 6 novembre, notre traiteur ne pouvait pas l'assurer à la date habituelle pour raisons de congés. Nous avons donc décidé de le repousser d'une semaine.



Le clown Mélo et sa colombe.

Nous étions 58 à déguster les mets préparés par notre traiteur *Les mille saveurs* de Lussant. Le clown mélo s'était invité aux festivités pour animer l'après midi. Fort de ses sculptures éphémères en ballon, ses tours de magie et son humour approprié, il nous a mis une ambiance inoubliable. L'après-midi, Gérard Michaud nous a fait profiter de contes en patois Charentais... puis la fête s'est terminée en chansons.



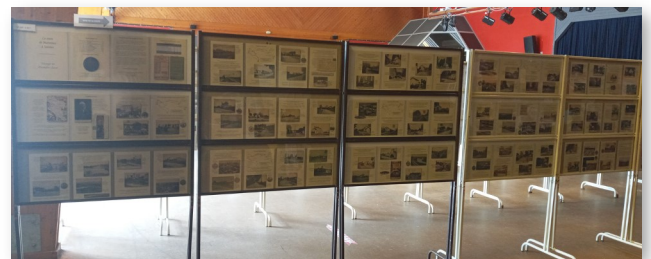
Signé, un participant

Nous vous donnons rendez-vous, pour le repas des aînés de l'année prochaine, le dimanche 29 octobre 2023. Réservez la date dès à présent !!!

► Pour 2023, une exposition de cartes postales anciennes est prévue en février

Les 25 et 26 février, j'exposerai deux de mes collections. Une de cartes postales sur l'histoire du train qui reliait Marennes à Saintes au début du 20^e siècle et une sur René Caillé comprenant des cartes postales, des timbres, des médailles, des chromolithographies, des fèves... Ces deux collections ont déjà été exposées lors de compétitions philatéliques et cartophiles et ont été primées. Pour l'occasion, nous allons demander aux archives départementales de nous prêter l'exposition itinérante « *Quai des Archives, une histoire des chemins de fer en Charente-Maritime.* »

Roland Clochard



L'exposition du train de Marennes à Saintes lors de la fête du timbre 2022 à Soubise.

► Une conseillère numérique à Champagne

Le Conseil Départemental de la Charente-Maritime travaille sur la familiarisation avec les outils numériques en envoyant au plus proche des usagers, un conseiller qui vous vient en aide dans l'utilisation de votre ordinateur ou votre smartphone.

Depuis le 28 février 2022, une conseillère numérique, **Fanny Monneaux**, vous accueille sur rendez-vous, dans la salle du conseil de la Mairie, tous **les lundis après-midi de 14h15 à 17h15**.

Vous pouvez la contacter au **06 74 08 20 34** ou en lui envoyant un courriel à **fanny.monneaux@charente-maritime.fr**

Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique, n'hésitez pas, prenez rendez-vous avec Fanny, elle vous aidera...

Ne laissez pas passer cette chance d'avoir quelqu'un qui puisse vous guider. Si elle n'a pas assez de rendez-vous sur Champagne, il est fort à parier que le Département lui demandera d'aller sur une autre commune plus productive et nous aurons ainsi perdu un service très utile pour les non-initiés en informatique. Passez le message autour de vous...

Voici la description des services mis à votre disposition :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.),
- Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web,
- Envoyer, recevoir, gérer mes courriels (mails),
- Installer et utiliser des applis utiles sur mon smartphone,
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) mes contenus numériques,
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique,
- Apprendre les bases du traitement de texte, etc...



► Le bus France services

Le bus **France services** circule sur tout le territoire de la CARO depuis 4 ans.

En **2022**, il a effectué **376** permanences dont **21** à Champagne (*chiffres arrêtés à début novembre*).

À **Champagne**, le bus est stationné devant la mairie, le **Judi matin, de 10h à 12h30** en alternance avec Saint Jean d'Angle. Madame Charrier reçoit **sur rendez-vous**, au **06 02 59 50 57** (Laissez un message avec vos nom, prénom et numéro de téléphone). Vous pouvez aussi lui envoyer un courriel à : **bus.france.services@gmail.com**



Une permanence est effectuée le mercredi après-midi de 13h30 à 16h à La Gripperie, une fois par quinzaine et tous les jeudis après midi à Saint-Agnant.

Mme Charrier, agent France Services répond à vos questions et vous accompagne **dans vos démarches du quotidien**. Elle peut vous aider à créer vos **adresses internet**, envoyer des mails, ouvrir des **comptes en ligne** (Améli, Pôle Emploi, Carsat, Impôts...), faire des **demandes de prestations** (allocation logement, RSA, prime d'activité, retraite...), de **documents administratifs** (permis de conduire, certificats d'immatriculation, pré-demandes de carte d'identité, passeport), des **déclarations** (Impôts, CESU, actualisation Pôle Emploi), des **simulations de droits, imprimer et scanner** des documents etc.

Madame Charrier s'adaptera à vos besoins et essaiera de vous trouver une solution et une réponse à vos questions.



Les 2 services ci-dessus sont complémentaires :

- **La Conseillère numérique** pour vous aider à appréhender l'utilisation de vos appareils (ordinateur, tablette, téléphone...) et l'installation de programmes ou de logiciels...
- **Le bus France services** pour vous aider à monter et suivre vos divers dossiers administratifs.

Dans les deux cas, vous serez accueilli avec le sourire...

► Un salon de coiffure vient à vous

Manuelle, qui vient d'investir dans un camion équipé, vous propose de s'occuper de votre look capillaire. Depuis peu, elle stationne son camion à côté de la Mairie un mercredi sur deux. Si cela fonctionne bien, elle sera présente toutes les semaines. *Pour vous souvenir de son jour de passage, il vous suffit de regarder le calendrier des conteneurs jaunes page 16 de ce magazine et de prendre les mêmes dates.*

Contact : 06 98 78 20 20 - manuelle@salon-boheme.fr - www.salon-boheme.fr



N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 06 98 78 20 20

► Le camion du Cœur

► Les Restos du Cœur ont lancé leur 38^e campagne le 22 Novembre.

Depuis 2016, le camion du Centre Itinérant est présent **tous les mardis en fin de matinée** entre la Mairie et la boulangerie. Le centre itinérant assure l'accueil des personnes qui sont dans le besoin, ponctuellement ou de façon durable et qui veulent bien pousser notre porte pour venir nous rencontrer.

Le camion s'arrête dans 4 localités : Bords, **Champagne**, Pont l'Abbé d'Arnoult et St-Fort sur Gironde.



L'équipe des bénévoles des Restos du Cœur.
De gauche à droite : Jonathan, Michèle, la responsable du camion, Jean-Paul et Pierrot.

N'hésitez pas à venir à la rencontre des Bénévoles des Restos du Cœur pour une inscription. Vous serez reçu en toute convivialité, autour d'un café, que vous habitiez à Champagne ou dans une commune environnante.

« Comptez sur nous pour répondre à vos besoins, pour aller vers vous, au plus près de vous »

Nous avons **aussi** toujours **besoin de bénévoles**. Si vous souhaitez passer un moment chaleureux et utile, **n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe**.

Pour tout renseignement, contactez :

Michèle - 06 19 36 04 40

► La banque alimentaire

Deux fois par an, des bénévoles font une collecte dans les magasins de proximité afin de reconstituer les stocks de la banque alimentaire. Ces collectes concernent surtout les denrées non périssables. Les aliments arrivant en limite de date sont, quant à eux, donnés par les grandes surfaces tout au long de l'année.

Pour notre secteur, c'est l'association **SACA** (Solidarité Alimentaire du Canton de St Agnant) qui est chargée de préparer et distribuer les paniers pour les plus démunis selon le nombre de personnes vivant au foyer.

Cette aide n'est pas incompatible avec les Restos du Cœur.



Il est possible d'être bénéficiaire des 2 associations.

Après inscription en Mairie de Champagne, votre dossier est transmis à la SACA.

Il faut ensuite aller chercher votre panier à Soubise. Le service est ouvert toute l'année, tous les 15 jours (les vendredis des semaines impaires) de 15h à 16h30. Ce sont des bénévoles qui préparent et distribuent les sacs de denrées. Ce service est accessible moyennant le paiement sur place d'une somme modique.

Contact SACA : 06 31 76 28 42

► Amaury en circuit court, votre épicerie à domicile

Venez donc découvrir *Le Petit Camion*, votre épicerie locale. Depuis plus d'un an, Amaury et son épicerie itinérante vadrouille dans la campagne. Il est toujours au poste pour servir les habitués et les nouveaux clients, et surtout proposer des produits issus des petites fermes des alentours. **Il est présent sur notre commune tous les jeudis de 9h30 à 10h30 à côté de la boulangerie.**



Il a aussi ouvert un petit magasin au 8 rue du Docteur Faneuil à Saujon. N'hésitez pas à y aller, ça vaut le détour !!!

Pour les fêtes, il propose de composer vos coffrets avec les produits de votre choix pour faire des cadeaux utiles. Les coffrets peuvent être commandés directement sur le site en ligne : <https://lepetitcamion.fr>

À partir de Janvier 2023, il sera possible également de faire vos courses en ligne avec un service de vente à domicile pour continuer sa mission locale.

Produits à retrouver dans votre épicerie : viande (canard, porc, bœuf, veau..) et charcuterie, produits laitiers, fruits et légumes, conserverie, boissons...

Contact : 09 50 21 34 41 - <https://lepetitcamion.fr>



► Pizz'à David maintenant, c'est le samedi



Vous connaissez déjà les Pizzas de David. Depuis plus d'un an, il vient à Champagne tous les jeudis soir.

À partir du 1^{er} janvier, vous allez devoir changer vos habitudes... il change son jour de passage. Ce ne sera plus le jeudi mais **le samedi**.

Il peut vous fabriquer la Pizza de votre choix, sur base de tomate ou sur base de crème.



Pour les commandes, un seul numéro :

07 69 24 36 20

Vous pouvez aussi le suivre sur sa page Facebook : [@camionpizzadavid](https://www.facebook.com/camionpizzadavid)



► Des travaux sur le pont de Martrou

Le Département de la Charente-Maritime a engagé un chantier de 7 mois et d'un montant de 7,2 M€ pour la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle et sécurisée sur le viaduc de l'estuaire de la Charente dont les travaux ont débuté le 24 octobre. Ce projet s'intègre totalement dans l'existant. Le garde-corps rappellera l'architecture du Pont Transbordeur et un belvédère sera créé au bout de la passerelle pour offrir une vue sur les marais et sur le pont.

Pour limiter la gêne aux 38 000 véhicules qui empruntent le viaduc quotidiennement et conserver au maximum une circulation en 2x2 voies en journée, les travaux se déroulent majoritairement la nuit.



En pratique : Depuis le lundi 24 octobre : circulation en 2x1 voie la nuit pour la majeure partie des travaux, du lundi soir au vendredi matin, de 20h à 6h ; du vendredi soir au samedi matin de 21h à 7h.

Circulation en 2x1 voie jour et nuit, pendant 3 semaines en avril (travaux de jour et de nuit, 24h/24h).

Par mesure de sécurité, la circulation est interdite aux cyclistes, aux piétons et aux transports exceptionnels de plus de 4m pendant la durée des travaux. **La vitesse est limitée à 50km/h jour et nuit.**

Attention il y a un radar de chaque côté du pont. Levez le pied sinon le radar ne vous oubliera pas...

► Le SIA, qu'est ce que c'est, à quoi ça sert ?

Depuis le 8 février 2022, le Système d'Information sur les Armes (SIA) est la nouvelle application de gestion des armes déployée par le Ministère de l'Intérieur. Le SIA remplacera à terme l'application actuelle Agrippa (registre informatisé des possesseurs d'armes). Aussi, pour détenir une arme, vous devrez vous créer un compte personnel.

La création d'un compte personnel est désormais obligatoire pour acheter, vendre ou réparer une arme.

Ce compte personnel vous donne accès à votre râtelier numérique, c'est-à-dire à l'inventaire des armes que vous possédez et vous permet d'effectuer vos démarches depuis chez vous sur le site : <https://sia.interieur.gouv.fr>



1- Dématérialiser :

Vos démarches administratives pourront être réalisées depuis votre espace personnel : changement d'adresse, achat/vente d'arme, demande d'information auprès de l'administration, etc.

2- Simplifier :

- Délivrance d'une autorisation globale d'armes valable 5 ans (suppression d'une autorisation délivrée aujourd'hui pour chaque arme de catégorie B),
- Suppression du récépissé de déclaration,
- Création de votre carte européenne d'armes à feu,
- Vérification automatisée de la validité de vos documents.

3- Sécuriser :

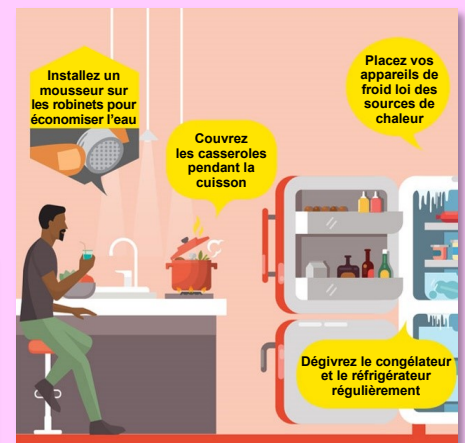
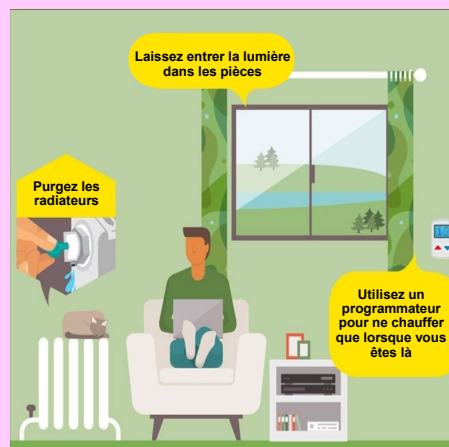
- Traçabilité des armes en temps réel,
- Contrôles automatisés pour s'assurer que chaque détenteur est apte à détenir des armes,
- Interconnexion du SIA, avec les systèmes d'information des fédérations (chasse, tir, ball-trap, ski/biathlon).

Contact : pref-pole-armes@charente-maritime.gouv.fr



► Des gestes simples...

...pour faire des économies d'énergie dans la maison.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



▶ BRAVO Champion !

Notre Champagnais Jules Boisson a encore récidivé cette année en montant sur la plus haute marche du podium des championnats d'Europe de Tir à l'arc à cheval. Double champion d'Europe et Vice-champion d'Europe... Mais jusqu'où ira-t-il ? Champion du Monde ??? On l'espère !!! Encore Bravo Jules, on est fier d'avoir un champion comme toi sur la commune.



son niveau d'équitation, séances de tir à l'arc à pied, préparation physique et mentale, les compétitions le week-end et bien sûr son année de seconde en internat. Un emploi du temps très chargé pour un jeune de 16 ans.

Je vous laisse découvrir le message de son papa Jean-Jacques, fier de son fils (*et il est en droit de l'être*).

▶ Tir à l'arc à cheval, Championnat d'Europe

Du 22 au 25 septembre dans le Limousin, s'est déroulé le championnat d'Europe de tir à l'arc à cheval, le championnat du monde initialement prévu en Mongolie étant annulé en raison des conditions géopolitiques compliquées.

Cette année, Jules a été sélectionné en équipe de France par la Fédération Française d'Équitation. Les résultats finaux sont à la hauteur du travail de toute une équipe constituée du sélectionneur, des clubs, des coaches, parents et bien sûr des cavaliers archers. Jules termine cette compétition avec brio et un magnifique palmarès.

- ▶ Champion d'Europe 2022 catégorie juniors 14 – 18 ans.
- ▶ Champion d'Europe 2022 par équipe.
- ▶ Vice-champion d'Europe 2022 toutes catégories confondues.

Cette année fût très chargée et demanda beaucoup d'investissement de sa part. Préparation d'une jument qui n'avait jamais travaillé, entrainements pour enrichir

Outre le championnat d'Europe, il a participé aux championnats de France catégorie Elite à Lamotte Beuvron en Sologne. Il termine 3^e avec sa jument qui démarrerait juste le travail dans ce sport.

Il a également participé à la coupe d'Europe de nations par équipe, la France termine second. Pour cette coupe des nations, nous sommes allés à Kaysery en Turquie. Les chevaux sont fournis sur place, et il faut s'adapter très vite à ce type de dressage et à des épreuves très rapides.

Tirer des flèches dans des cibles à des distances placées de 10 à 40 mètres de la piste, au galop et parfois à plus de 40 km/h demande beaucoup de concentration, de dextérité. Les meilleurs archers arrivent à tirer 5 flèches au galop en moins de 12 secondes et, en plus, ils touchent les cibles.

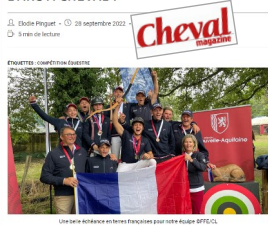
Bravo à nos jeunes Français et en particulier, nous concernant, à Jules qui n'a pas démerité de la confiance qui lui a été donnée par toute l'équipe encadrante. Un grand merci à son club, les Ecuries de l'Aubrée d'Echillais, qui l'accompagne au quotidien dans cette aventure et encore bravo ; Jules, nous sommes fiers de toi.

Jean-Jacques Boisson

▶ Et tous les médias parlent de lui...

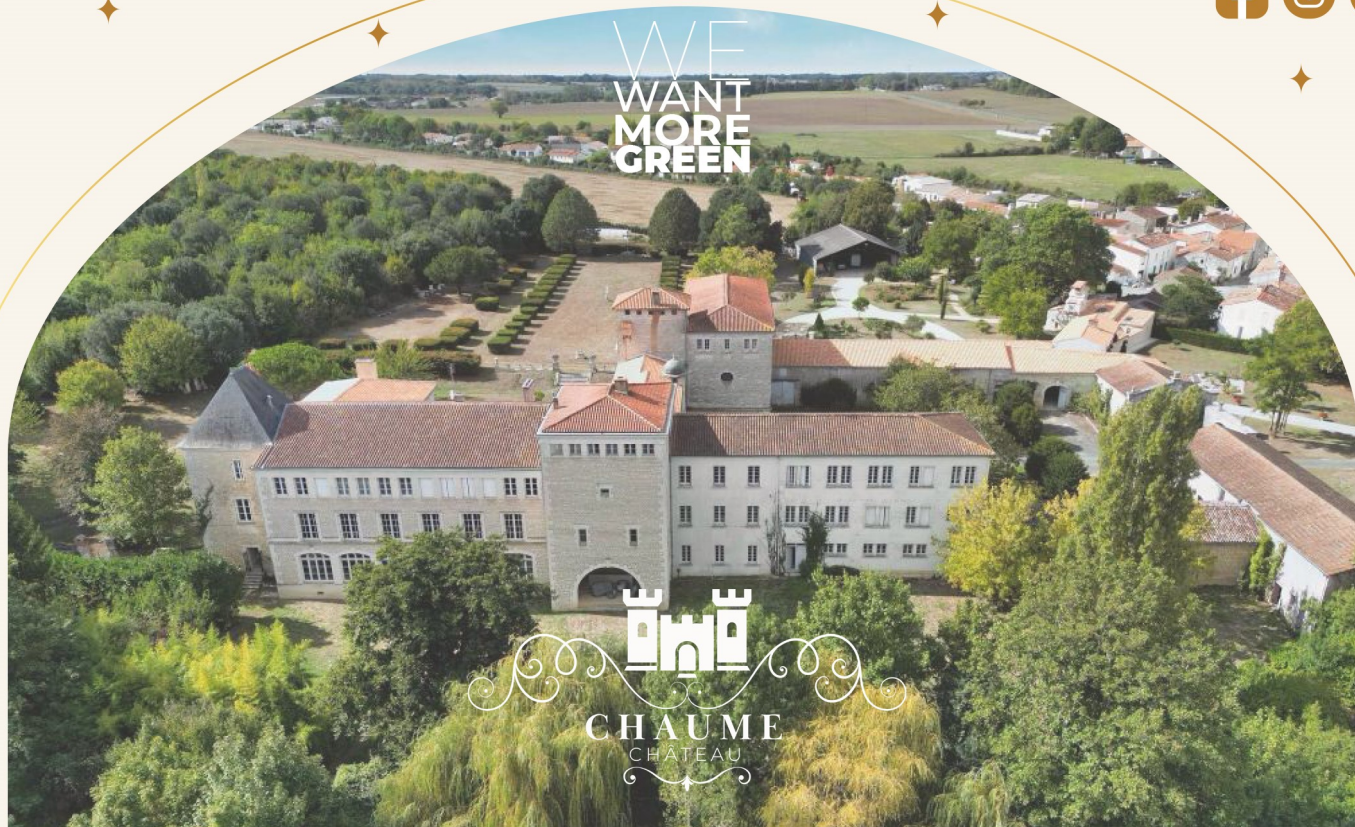


NEUF MÉDAILLES POUR LA FRANCE AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE DE TIR À L'ARC À CHEVAL !





WE
WANT
MORE
GREEN



www.chateaudelachaume.com



www.camping-carnaval.com



CARNAVAL
CAMPING

OUVERTURE ÉTÉ 2023



► Le logis noble de La Salle à Champagne

Origine et toponymie

Salle (ou sale) est un terme d'origine germanique qui viendrait du francique Sal (allemand saal) d'après Albert Dauzat. Dans la toponymie occitane, le terme « Salle » est très fréquent ainsi que ses dérivés (Salles, Sallèles...). Il désigne à l'origine une demeure fortifiée (ou non) et par la suite une maison de noble à la campagne. D'ailleurs le domaine de la Salle était désigné comme la « campagne » des deux plus célèbres propriétaires qui y ont séjourné au XVIII^e et XIX^e siècle : Armand Gardeur de Tilly et Jean-Baptiste Clémot. Pour Jacques Duguet, le terme « La Salle » a été employé pour désigner des sièges de seigneuries ou, tout au moins, des maisons nobles ou « hébergements ». Ce terme est fréquent dans les deux Charentes (Salles-Aulnay, Salles-sur-mer). L'exemple le plus proche est un chef-lieu de seigneurie nommé « la Salle » à Nancras que les clercs traduisaient au XIII^e siècle par « aulas » pour « maison ». Le prieuré de la Salle (créé par Sablonceaux) a d'ailleurs été quelquefois confondu avec celui de Champagne dans quelques ouvrages sur les implantations religieuses en France. Proche aussi, le lieu-dit La Salle sur la commune de La Vallée qui doit son nom, d'après Duguet, à un « hébergement » que les seigneurs d'Echillais possédaient et siège de leur seigneurie de La Vallée où ils recevaient les prestations en nature de leurs tenanciers. Mais si l'étymologie de la Salle fait référence à une maison seigneuriale, son existence n'est cependant pas prouvée par les textes du Moyen-Âge même si ce lieu faisait partie de la censive du bailliage de Champagne.

Le cadran solaire déposé et qui devait orner l'ancienne façade sud du logis.



Une implantation humaine dans une clairière de défrichement

La situation de La Salle apparaît stratégique (à l'échelle du terroir de Champagne) car située en position dominante au-dessus du cours de l'Arnoult, à l'endroit d'un passage à gué (vers l'Abbaye de Trizay proche) et à proximité d'un moulin, donnant prétexte à perception de péages et prestations. De plus, l'habitat de la Salle, comme celui de « la Boutinière » qui lui est proche, a sans doute été établi dans une clairière de défrichement de la forêt de Baconnais. Dans les baillettes et les censifs du XV^e siècle (le recensement des terres louées à des paysans), il n'est d'ailleurs jamais fait mention de La Salle mais du lieu ou du bois de Champclou. Ce toponyme forestier évoque les petites étendues défrichées, mises en culture ou en pâture, enclavées dans des espaces boisés. Au XV^e siècle, un dénommé Jean Martin détenait le lieu de Champclou (et sans doute La Salle) pour lequel ses héritiers payaient 45 sous à la recette du bailliage de Champagne (1483). D'un autre côté, Robert Merioteau et Jean Chalopin

bénéficiaient du bois de Champclou et du lieu de La Boutinière (1462 et 1463) et leurs héritiers respectifs payaient 26 sous 8 deniers et 53 sous 4 deniers à la même recette. Le fait que la baillette de Jean Martin est concédée en 1447 par Louis Verger, religieux de l'ordre de Citeaux et de l'abbaye de la Frénade (commune de Merpins en Charente), suggère que la Salle était un bien d'église. Malheureusement, aucun document postérieur ne confirme l'installation de cette abbaye cistercienne qui fut fondée au XII^e siècle par un seigneur de Cognac et qui possédait la chapelle Sainte-Catherine de Beaulieu (aujourd'hui La Frénade, commune de la Gripperie-St-Symphorien).

Une déclaration féodale du XVI^e siècle est finalement plus explicite : la maison de la Salle et ses dépendances de bâtiments, jardins, bois taillis et prés, sont établis sur un terrain de 14 journaux 17 carreaux, auquel est associée la moitié du bois de Champclou, contenant 20 journaux, l'autre moitié dépendant de la Boutinière. La première prise doit 3 sous de cens annuel et la seconde, 37 sous, le tout payé à la recette du bailliage de Champagne.

Le logis de La Salle entre dans la famille Lecomte qui va l'anoblir

À la fin du XVI^e siècle, entre en scène une famille noble importante, les Lecomte qui va marquer Champagne et la région. Arthus Lecomte (1559-1612) capitaine de La Tresne avait quitté le Bordelais pour la Saintonge et ses possessions dans l'île d'Oléron. Il acquiert en 1597 le château et la seigneurie de La Chaume (à côté de Pont-l'Abbé) puis le bailliage et de nombreux biens à Champagne (dont son domaine du Puy) avec la bienveillance d'Henri IV dont il était un des conseillers. La générosité d'Arthus à l'égard des paroissiens de Champagne se signalera par le financement de la cloche de l'église Saint André en 1607. C'est son fils Pierre-Jean Lecomte qui achète en 1641 la maison de La Salle à une famille de riches laboureurs ainsi que la métairie des Boutinières. Il va désormais délaisser sa maison noble du Puy pour s'établir à La Salle où il meurt en 1661, laissant deux fils et une fille et, tradition familiale oblige, plusieurs « bâtards ». Ce n'est qu'au décès de leur mère et à l'issue du partage de 1672, que Jean Lecomte s'installe à La Salle et son frère Arthus, au Puy. C'est probablement peu après 1672 que Jean Lecomte (1640-1716), bénéficie de l'anoblissement de la maison de La Salle et se lance dans un programme d'embellissement.



La partie la plus ancienne du logis (XVII^e) et les écuries prise vers 1930 (Françoise Bégué).

*Cheminée de style « Louis XIV »
à l'intérieur du logis.*

Le « logis noble » est cité dès 1681 et encore en 1695. Jean Lecomte porte le titre de « seigneur de La Salle » en 1682. Sur la carte de la Saintonge dressée par Claude Masse vers 1700 (voir ci-dessous), le domaine de La Salle (légendé « Lillo », du nom de son seigneur) est représenté par un quadrilatère.

Le logis occupe la face nord et deux petites tours flanquent les angles sud-ouest et sud-est du renclos. Le tout est environné d'une grande étendue boisée, sans doute « le bois de Champclou » devenu « le bois de Sales » sur le cadastre napoléonien.



pas. Jean était même fâché avec son frère, le sieur du Puy. Marie-Sapience Lecomte sa fille, veuve en premières noces de Louis de Maignan, sieur de Montégu (ou Montaigut), demeurant dans sa maison des Rosiers et remariée depuis 1713 avec son cousin, Jean Lecomte, sieur de la Polletière et de Belhomme, hérita inopinément de La Salle et des Boutinières. En effet, une des épidémies (fréquentes dans ces régions proches des marais) terrassa sa belle-mère, son demi-frère et sa demi-sœur pendant la première semaine de juin 1721. L'effroi était tel que pour réaliser l'inventaire de la succession, le notaire fit sortir tous les effets et les meubles de La Salle dans le quéreux et la basse-cour. Le fils de Marie-Sapience, Jean-Louis Maignant de Montégu, écuyer et lieutenant d'infanterie, épousa en 1716 Jeanne-Rosalie de Carion. Le logis noble des Rosiers fait alors partie du domaine puisque leur fille Jeanne-Eulalie y naquit le 29 octobre 1740 et que Jean-Louis Maignant y mourut en 1741 à l'âge de 57 ans (registres paroissiaux de Champagne). C'est Jeanne-Eulalie qui transmet La Salle aux Gardeur de Tilly en épousant Armand Gardeur le 19 mars 1760. Le logis de La Salle dont elle hérite avait été rebâti quelques années auparavant par son beau-père Etienne Duroch du Chopel que sa mère, veuve de Jean-Louis Maignant avait épousé le 2 février 1746. Etienne Duroch, était écrivain ordinaire de la marine au port de Rochefort (officier employé aux écritures et inventaires), il avait fait planter des vignes (Frédéric Chasseboeuf).



Extrait de la carte de la Saintonge dressée par Claude Masse vers 1700, le domaine de La Salle est légendé « Lillo ».

En 1713, le testament de Jean Lecomte mentionne le « lieu de La Salle et toutes ses préclotures appartenances et dépendances ». En 1725, le domaine était renfermé de murailles, avec deux petites tours d'angle, en très mauvais état. On entrait dans la cour par un grand portail et une petite porte. Le clos de vigne du logis était renfermé de murailles de pierres sèches. On peut deviner encore aujourd'hui cet espace clos de murs qui est un beau jardin d'agrément.



Le logis du XVIII^e siècle et son pigeonnier (photo vers 1900).



Le jardin « enclos » qui surplombe l'Arnoult.

Le sieur Lecomte, militaire de profession, était réputé à Champagne et alentour pour être irascible et violent, dur en affaire et surtout mauvais payeur. Les affaires judiciaires, tant au civil qu'au criminel, ne manquent

La Salle, « campagne » des Gardeur de Tilly

Armand le Gardeur de Tilly descend d'une lignée de navigateurs, de marins et d'administrateurs de la Nouvelle France. Son grand-père, né à Québec en 1669 est Lieutenant de vaisseau. Il s'installe à Rochefort où il est officier extraordinaire du roi et où il meurt en 1705. Son père, Jean-Baptiste Le Gardeur de Tilly de Moncarville, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant de vaisseau du Roi, Brigadier des Gardes de la marine de la Compagnie de Rochefort, est mort en mer le 3 mars 1757 à bord de son navire L'Inflexible. Armand Le Gardeur de Tilly, cinquième des sept enfants de Jean-Baptiste et d'Anne Geneviève de La Morandière, naît à Rochefort le 14 janvier 1733. Entré en service à 17 ans comme garde de la marine, il

devint Commandant de la frégate la Concorde en 1778. Il s'est rendu célèbre la même année en s'emparant de la frégate anglaise Minerva au large de Saint-Domingue ce qui lui valut le grade de Capitaine de vaisseau.



Prise de la Minerve en 1778.

Il participa à la guerre d'indépendance américaine et s'illustra en 1779 dans la baie de Chesapeake où il captura plusieurs corsaires. Il fut fait Chevalier de Saint-Louis. Il se retira du service en 1792 avec le grade de contre-amiral (Généalogie de l'Association des familles Le Gardeur). Il se partage entre son Hôtel à Rochefort (l'hôtel de Tilly flanque l'angle des rues Vermandois et Martrou, aujourd'hui rues Émile Combes et Jean-Jaurès) et son domaine de La Salle à Champagne où il possède plusieurs métairies, dont les Boutinières et les Rosiers. Il eut trois fils et une fille. Son fils aîné Etienne-Marie est né à La Salle le 19 juin 1764, il sera Capitaine de Vaisseau et décoré de la légion d'honneur ; son fils cadet Alexandre sera maire de Champagne. Un fils, Honoré, mort en bas-âge à Chieloup est enterré le 18 octobre 1765 dans l'église, honneur réservé aux notables.

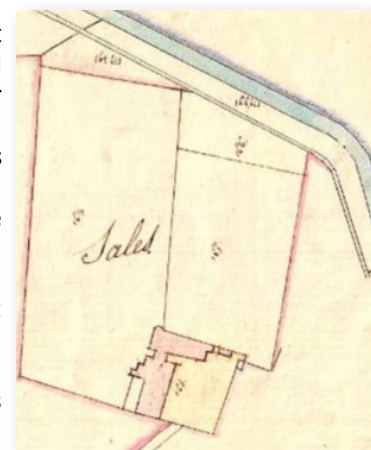
La Salle sous la Révolution et l'Empire

En 1789, Armand le Gardeur participe aux assemblées de La Noblesse de Saintes, prélude aux Etats Généraux. Ses deux fils, Alexandre et Étienne, quittèrent ensuite la France et émigrèrent en Espagne lors de la Révolution. En juillet 1792, il fut nommé commandant de la marine, mais prétextant de son grand âge et de ses blessures, il déclina la proposition. Ce refus, considéré comme un acte antirévolutionnaire, fut à l'origine de sa détention dans la citadelle de Brouage jusqu'à 1795. Voici le procès-verbal de sa condamnation : « le citoyen de Tilly est accusé : 1° d'avoir eu des relations avec des prêtres insermentés, et de s'être constamment attaché à eux, pendant le séjour qu'ils ont fait sur le territoire de la République ; 2° de n'avoir pas voulu accepter le grade de vice-amiral à lui offert ; 3° d'avoir eu deux fils sur le vaisseau La Ferme en contre-révolution ; 4° d'avoir refusé de prêter le serment exigé par la loi du 15 août, dans le délai prescrit, et de n'y avoir été admis que sur un arrêté du département ».

Conséquence : à Champagne, le maire et les officiers municipaux sont chargés de mettre les biens des émigrés sous séquestre. Pour ne rien arranger, le 19 mars 1793, « le nommé Lavue d'homestique du sieur de Tilly a tenu de très mauvais propos contre la

constitution » en foi de quoi la municipalité « a donné ordre au capitaine de la compagnie de Champagne de prendre seize fusiliers armés pour se transporter audit lieu de la Salle pour y désarmer ledit Lavue ». Dix jours plus tard, le 29 mars, les scellés sont posés au logis de La Salle par le procureur de la commune Pierre Desbrosses. Le 22 avril 1793, sont « envoyés aux citoyens administrateurs du district le procès-verbal d'apposition des scellés au lieu de la Salle chez le sieur de Tilly ». Enfin, l'exécution « de la loi du 17 frimaire qui met dans la main de la nation les biens des pères et mères des émigrés » oblige les différents fermiers de de Tilly à détailler l'inventaire des biens qui leurs sont confiés, notamment François Charrier, fermier du domaine des rosiers et Jean Biteau « laboureur au quartier de la métairie de la boutinière ». Ce dernier déclare « avoir au moins 9 paires de bœufs : une appelée Rouzer et Aranda, la 2ème Châtain et Romarin, la 3ème Fringoulet et Rougeau, la 4ème Etournau et Romarin, la 5ème Gobelet et Argenté, plus quatre veaux, dont deux de trois ans et deux de deux ans, plus cinq vaches et un veau de lait, soixante-quinze brebis et moutons, trente-deux cochons, deux charrettes, deux versoirs ». L'inventaire, au-delà du pittoresque des noms des bœufs, témoigne de l'importance des biens du ci-devant de Tilly avec une propriété composée de 434 journaux (un journal vaut 30 ares) de terres, bois, prés, brandes et vignes (d'après les registres municipaux).

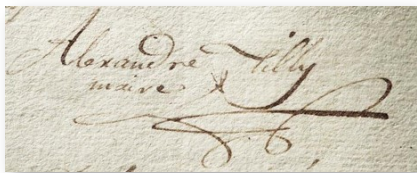
Le 26 octobre 1794, le conseil général de la commune de Rochefort nomme une commission pour visiter les prisons et rechercher les motifs d'arrestation de divers citoyens attachés à la marine. Les commissaires découvrent Le Gardeur de Tilly, commandant de vaisseau, sa femme et sa fille, qui sont dans la plus grande misère. Ils s'interrogent sur les motifs de leur emprisonnement : « il paraît que la cause de leur détention est l'émigration de leurs enfants ». Le représentant du peuple Blutel, révisa les jugements qui avaient été prononcés pour faits politiques et libéra la plupart des détenus au début de l'année 1795. Armand Gardeur de Tilly, sa femme et sa fille sont donc libérés et se retirent dans leur terre de La Salle. Entre temps, l'un des deux fils de Tilly était revenu d'Angleterre où il avait été fait prisonnier (le 25 fructidor an 2 ou 11 septembre 1794) alors qu'il était au service de la République sur la frégate L'Inconstante. Le 17 juillet 1795, Armand Le Gardeur obtint un arrêté de l'administration du département radiant son jeune fils de la liste des émigrés et un arrêt provisoire concernant son fils aîné. Le 2 juin 1796, il est à La Salle où il écrit aux administrateurs du département au sujet de la



Logis de La Salle (noter l'orthographe ancienne Sales et l'Arnoult déjà canalisé) dans le cadastre napoléonien (1825) tel qu'il devait être sous la Révolution et avant la construction du logis sud.

radiation de son fils aîné « dont il ignore le sort depuis son départ sur le vaisseau Le Ferme où il arma au service de la République ». Armand meurt dans sa « campagne » de La Salle le 1^{er} janvier 1812. Il est enterré dans le cimetière d'Echillais dans la chapelle des Gardeur de Tilly.

Après la fièvre des années révolutionnaires, la commune de Champagne semble retomber dans une certaine torpeur. Les procès-verbaux des conseils municipaux se font rares et s'espacent, se contentant de procéder aux nominations imposées par le Directoire et l'Empire. Comme un retour à l'ordre ancien, Alexandre Le Gardeur de Tilly, fils cadet de l'amiral apparaît dans les registres de Champagne (mais sans sa particule) le 5 novembre 1809 à l'occasion de l'installation du nouveau conseil municipal nommé par le préfet puis il est nommé maire par une délibération du 1^{er} mai 1811 : « il a prêté le serment prescrit par la loi du 22 floréal an 12, a juré obéissance à la constitution de l'Empire et fidélité à l'empereur » (registre municipal de Champagne). Les frères Le Gardeur de Tilly seront couverts d'honneur dès le retour de l'Empire : le frère aîné d'Alexandre, Etienne, Capitaine de vaisseau, sera décoré de la légion d'Honneur, son frère Jean-Pierre sera maire d'Echillais.



Signature autographe d'Alexandre (de) Tilly sur le registre des délibérations de Champagne.

Des neuf enfants qu'Alexandre de Tilly eut avec sa femme Angélique-Hélène De Turpin de Jouhé, deux sont nés à La Salle : Jules, le 30 novembre 1810, et Gaspard, un an plus tard, pendant son mandat de maire. Après la mort de son père Armand en 1812, et sa démission de la mairie (sa dernière délibération avec des PV écrits de sa main, date du 11 avril 1813), la famille Gardeur quitte La Salle pour s'installer dans le domaine du Chantreau près de Saintes, propriété de la famille de son épouse où naîtront les cinq enfants suivants et où les descendants des de Tilly vivront et mourront tout au long du XIX^e siècle.

La Salle, maison de campagne de Jean-Baptiste Clémot, chirurgien de marine

La sœur cadette d'Alexandre, Angélique-Rosalie épouse en 1808 Pierre Faucher de la Ligerie, originaire du Périgord qui sera maire 3 ans (1809-1811) et qui mourra à La Salle en 1816. L'enquête de 1817 fait apparaître un certain Pierre Parniaulleau, natif de Saint Porchaire, en l'état de domestique « chez Madame Faucher à La Salle ». Elle y décèdera le 16 juillet 1822. Sa dépouille sera transférée dans le nouveau cimetière en 1851. Le 25 avril 1827, Alexandre le Gardeur de Tilly



Jean-Baptiste Clémot.

qui hérite de La Salle, l'échange contre le domaine de La Chapelle appartenant à René-Auguste de Saint-Légier, officier de la Garde Royale et qui sera conseiller général de la Charente-Inférieure et député sous la Restauration. René-Elie Auguste, comte de Saint-Légier, occupe la fonction originale de « Directeur de séchage du maïs de Brouage ». Marié à Marie-Jeanne Yvonné (de Rioux, de la famille de Pierre Yvonné, deuxième maire de Champagne), ils sont aussi propriétaires du Bouil. Leur fils Grégoire naît à Champagne en 1804 (Généanet). René revend La Salle peu après à Jean-Baptiste Clémot pour la somme de 35 000 francs (notes Jon Prior).

Jean-Baptiste Clémot est l'autre célébrité (avec l'amiral) à avoir habité La Salle. Il fut député de la Charente-Inférieure, élu brièvement à la Chambre des Représentants pendant les Cent-jours du 13 mai 1815 au 13 juillet 1815. Mais il est surtout connu comme chirurgien de marine. Fils de Joachim Clémot, lui-même chirurgien de la marine à Rochefort né en 1776 et d'Elisabeth Sonné, Jean-Baptiste entre à l'école de chirurgie de Rochefort en 1792, à l'âge de seize ans. Nommé chirurgien, il embarque sur la Surveillante mais est capturé par les Anglais et reste prisonnier d'août 1798 à janvier 1799. À bord de la corvette *Bergère*, il gagne ensuite Cayenne où il séjourne de 1799 à 1802. Il y épouse une fille de colons, Alexandrine d'Audiffredy. C'est avec une partie de l'héritage de son épouse que Clémot achète La Salle.

Nommé chirurgien de 3^e classe le 2 juin 1801, il regagne Rochefort en mars 1802 ; il est promu chirurgien de première classe. Au début de l'année 1806, il embarque sur le vaisseau le *Majestueux* et regagne l'hôpital maritime de Rochefort en juin 1807 ; il y enseigne l'anatomie en 1808 et devient second chirurgien en chef en 1817, et premier chirurgien en chef en 1821. Il préside le conseil de santé et prend sa retraite en 1847, se retirant dans sa maison de campagne de La Salle. C'est à lui que l'on doit la construction du grand logis, maison de maître à deux étages, dans le style néo-classique de la monarchie de Juillet qui ferme la cour de La Salle.

Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur le 17 août 1822. Le 5 juillet 1825, il est élu membre correspondant de l'Académie de médecine (section de chirurgie). Il fait l'éloge de René Caillé, autre célébrité de Champagne, dans un discours fameux prononcé le 26 juin 1842 à l'occasion de l'inauguration du buste de René Caillé à Mauzé.

Il doit sa notoriété à la qualité de ses interventions chirurgicales, notamment « une résection du fémur pour cal vicieux angulaire », rapportée à l'Académie de médecine en 1836 et à l'exactitude de ses diagnostics, notamment dans le cas d'embolies gazeuses en 1811 et 1826. Il imagine un lit à double plan incliné et un système de suspension des blessés destiné à soustraire ces derniers au mouvement du roulis à bord des navires (notice du CTHS).

Il meurt le 11 juin 1852 à l'âge de 76 ans dans son domaine de La Salle. Une rue de Rochefort porte son nom. En 1856, on a trace d'échanges de parcelles entre Nicolas Rambur, propriétaire à Razour, agissant pour le

compte de sa belle-mère Alexandrine d'Audiffredy veuve de J.B. Clémot et J.A. Saurin (le tourmenteur de René Caillé), propriétaire du domaine du Puy, devant maître Corbinaud notaire à Pont-l'Abbé (archives de la famille Favreau). Les deux domaines sont proches. En 1860, Caroline Clémot son héritière, achète deux parcelles au sud de l'église pour faire construire un presbytère pour le curé de Champagne. En 1862, le domaine de La Salle fut partiellement vendu à son régisseur Pierre Chasseriaux-Diet, originaire de Sainte Radegonde. La Salle fut transformée en Hôpital militaire pendant la guerre de 1870.



Aspect actuel du logis Restauration construit par J.B. Clémot (Mariam El Accad).

La Salle aux Chasseriaux, notables de Champagne

La dynastie des Chasseriaux figure parmi les principaux notables de Champagne. Elle va régner sur la mairie sans interruption pendant presque 70 ans. Le premier, Pierre Chasseriaux apparaît sur les registres municipaux le 2 janvier 1853 à l'occasion de la nomination de trois nouveaux conseillers. Il est nommé maire un an plus tard « par commission de Mr Le Préfet ». Son fils Pierre fait son apparition sur les registres le 30 mai 1880 comme faisant partie des citoyens les « plus forts imposés » lors d'un conseil qui vote le budget communal. Le 13 janvier 1881, le nouveau conseil issu des élections procède à l'élection du nouveau maire. Pierre Chasseriaux fils recueille 8 voix sur 11 exprimées. Il sera réélu sans discontinuer jusqu'en 1907, généralement à la quasi-unanimité (11 voix sur 12, et une abstention-probablement la sienne). Il signera « P. Chasseriaux fils » jusqu'à la fin. Le 3 février 1907, un nouveau conseil s'installe. Paul Chasseriaux, son fils, est présent sur la liste à la 11^e position. Il est élu maire immédiatement (par 7 voix sur 11) et succède donc à son père et à son grand-père. Il sera maire jusqu'au 10 décembre 1919 après avoir fait voter le budget de 1920 (registres municipaux).

Pierre Chasseriaux « fils » va développer le domaine et notamment l'exploitation des carrières qui compteront jusqu'à trente ouvriers. Il succède à son tour à son père à la mairie de Champagne. Ayant un fils et une fille, il donne La Salle à son fils Paul en 1911 et la métairie et la maison des Boutinières à sa fille. Les Boutinières, ancienne métairie du domaine de La Salle est une ferme indépendante qui se consacre notamment à l'élevage des moutons. La fille de Paul épouse Eugène Bertrand qui sera à son tour maire de Champagne de 1935 jusqu'à la fin de la guerre. Paul Chasseriaux (marié à Marie Amanda Soulié de



Deux membres de la « dynastie » des Chasseriaux Pierre (à gauche) qui rachète La salle en 1862. Il sera maire de Champagne pendant 25 ans et Paul son petit-fils qui hérite du domaine et qui sera maire à son tour de 1907 à 1919 (Archives Jean Chasseriaux).

Thairé) reçoit le domaine de La Salle. C'est alors une importante propriété et composée de trois tiers : 30 ha de cultures, 30 ha de bois et 30 ha de marais (mottes). Paul Chasseriaux développe l'entreprise tous azimuts. Il s'intéresse particulièrement à la culture de la vigne, il construit la distillerie côté est (dont les refroidisseurs taillés dans la pierre sont toujours visibles). Il est aussi charron. Les moyeux de roues de charrettes qu'il fabriquait sont exportés jusqu'en Amérique du sud. La Salle à cette époque abrite, outre la distillerie, d'importantes écuries, des hangars pour le matériel et des logements pour les ouvriers. Le train de vie des Chasseriaux est alors élevé. Mais la crise de 1929 va porter un coup fatal à l'activité de distillation : malgré la chute des cours de l'eau-de-vie, Paul Chasseriaux se refuse à répercuter la baisse sur ses fournisseurs, il y consacre une grande partie de ses réserves financières. L'activité agricole de la ferme continue néanmoins, mais la crise agricole de 1936, la chute des cours des céréales finissent de ruiner l'entreprise. Entre-temps, Paul Chasseriaux s'était éteint à La Salle le 21 octobre 1933. Son épouse demeurera dans un logement de



Photo de la famille Chasseriaux en 1930 : assis à droite Paul et son épouse entourant leur petite fille Nicole. Assis en tailleur devant, les fils de Paul, père de Jean Chasseriaux. Debout à gauche Marguerite Rousseau et Pierre, parents de Nicole et Françoise, avec le personnel (Archives Jean Chasseriaux).



Le logis dans l'entre-deux-guerres côté est avec les écuries et à droite la distillerie, l'automobile de la famille Chassériaux, signe rare à l'époque (Archives Jean Chassériaux).



La table de refroidissement taillée dans la pierre, encore visible et très rare.



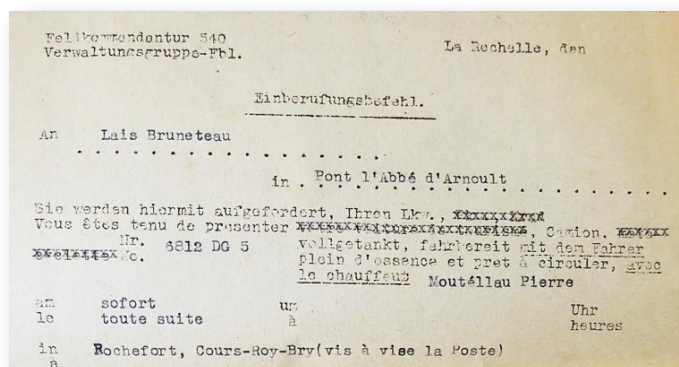
Nicole et Françoise Chassériaux dans la cour -années 30- (Archives Françoise Chassériaux-Bégué).

La Salle jusqu'en 1945 date de son décès. (Récit de Françoise Chassériaux-Bégué).

Des trois fils de Paul : Pierre, Jean et Paul, c'est le fils aîné Pierre (né à La Rochelle en 1901) qui hérite du domaine (par déclaration au tribunal de Marennes du 26 décembre 1933) qu'il accepta avec son passif. Mais l'exploitation ne pourra être redressée et Pierre Chassériaux se sépare du domaine de La Salle en 1939. Il quitte la Charente-Maritime pour les Deux-Sèvres où il s'installe comme courtier en assurances. Pierre Chassériaux, marié à Marguerite Rousseau a eu deux filles dont Françoise, née le 30 mars 1930 qui a encore un souvenir précis de ses huit premières années passées à La Salle. Elle a épousé Jean-Pierre Bégué,

entrepreneur agricole à Nancras avec qui elle partage la passion de l'archéologie. Ils ont racheté le donjon de L'Isleau qu'ils ont sauvé de la ruine. Ils ont ainsi bouclé le récit de La Salle en acquérant une possession historique des Lecomte seigneurs de La Salle et de L'Isleau. Les Chassériaux sont enterrés dans l'imposant caveau familial au cimetière de Champagne.

C'est Loïs Bruneteau, vétérinaire, qui rachète La Salle en 1939 qu'il exploite à des fins agricoles et où il meurt le 25 février 1963. Il avait fait donation de la nue-propriété à son fils Robert en 1952 qui la transmettra à son tour à ses deux enfants le 30 décembre 1974. Pendant la guerre, le ministère de l'Intérieur recense en vue de réquisition le « Château » de La Salle, le 28 novembre 1939. Bruneteau réside alors à Trizay. À l'arrivée des Allemands, le 20 juin 1940, l'occupant réquisitionne le camion du domaine ainsi que son chauffeur et tout le matériel lié à son fonctionnement (archives de La Salle, communiqué par J. Prior).



Ordre de réquisition du camion de la ferme avec son chauffeur à Loïs Bruneteau par la Kommandantur de Rochefort pendant la guerre.

Le domaine de la Salle est aujourd'hui la propriété de Jonathan Prior et de sa femme Mariam Al-Accad qui y ont entrepris d'importants travaux de réhabilitation et organisent des rencontres d'artistes, ressuscitant ainsi le lustre d'un des plus beaux Logis de Champagne.

Jean-Paul Renoux et Bertrand Beauvoit avec Jonathan Prior



Animations estivales au logis de La Salle.

► Une bibliothèque plus grande

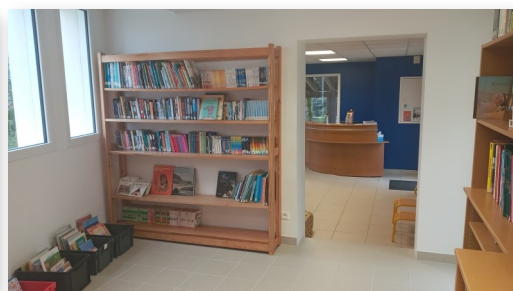
Votre bibliothèque est devenue plus grande avec l'accès à une nouvelle salle de lecture flambant neuve. La municipalité a profité des aménagements des nouvelles toilettes publiques pour redistribuer les espaces et agrandir la surface dédiée à la bibliothèque. Le percement d'une ouverture dans le mur entre la bibliothèque et la nouvelle salle a permis de la rendre plus aérée et plus agréable par cet agrandissement de 12,5 m².

Les travaux ont été réalisés en régie par le personnel communal (hormis les lots menuiseries extérieures, électricité et plomberie qui ont été confiés à des entreprises). Les murs ont été peints par Serge qui armé d'un pinceau et d'un rouleau a rendu l'espace plus convivial avec des couleurs vives et harmonisées.

Un WC a été conservé dans le fond de la salle de lecture. Un point d'eau avec un petit évier et un chauffe-eau est à la disposition des lecteurs. Cela permettra aux enfants de pouvoir faire des ateliers peinture et sans avoir à sortir de la bibliothèque.

Le montant des travaux est inclus dans celui global des toilettes publiques on peut évaluer la part de la bibliothèque à 1/3 soit 17700 Euros.

Maintenant, on dirait presque une médiathèque...



La salle de lecture (agrandissement de 12,5 m²).



L'ancienne partie de la bibliothèque repeinte et réagencée par Serge.

► Juste une petite mise au point avant 2023

Nous ne sommes pas indispensables à la vie de la Nation ni à celle des individus. Si c'était le cas, une loi imposerait à chaque commune d'avoir un établissement de lecture publique. Le taux d'inscription des usagers serait également bien plus haut. Non, les bibliothèques ne sont pas vitales comme les hôpitaux mais elles tiennent un rôle toujours aussi fort dans l'accompagnement à la lecture et à l'apprentissage de manière générale, dans le lien social (le seul lieu public gratuit ouvert à tous et où, en plus, on accueille les gens avec le sourire !), la vie locale de milliers de communes. Certes nous sommes utiles, mais nous ne sommes pas indispensables.

À Champagne comme dans de nombreuses collectivités territoriales de moins de 5000 habitants, la présence de bénévoles permet –et souvent, conditionne– l'ouverture et le fonctionnement courant de la bibliothèque, basé sur les bonnes volontés, la conscience professionnelle de chacun, l'implication et les habitudes aussi, qui font que la bibliothèque fonctionne, année après année.

En tant que bénévoles, notre bonne volonté est aussi soumise aux contraintes de notre vie professionnelle, familiale ainsi qu'aux aléas de la vie en communauté.

2023 devrait être une année moins chaotique que

celle qui se termine avec une pandémie de COVID en régression (enfin on l'espère !), une bibliothèque dont les travaux d'agrandissement sont enfin terminés (un grand merci à toute l'équipe municipale !) et de nouveaux bénévoles qui souhaitent renforcer ponctuellement notre équipe (merci à Ghislaine et Marie-Line !!). Et si malgré cela, il arrive que vous trouviez porte close à la bibliothèque, dites-vous bien que notre implication n'est pas à remettre en cause.

Si votre besoin de lecture est pressant au point que vous ne puissiez attendre deux jours, la mairie mettra à votre disposition la clef de la bibliothèque où vous pourrez faire votre choix en toute tranquillité !

C'est en espérant vous voir toujours plus nombreux que nous vous accueillerons en 2023. Bonne année et belles lectures.

Serge

**Les permanences de
la bibliothèque de Champagne
sont assurées par :**

Julie les mercredis de 10h à 12h

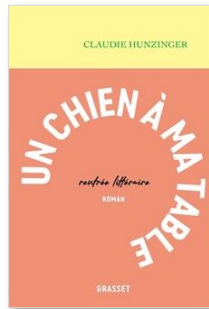
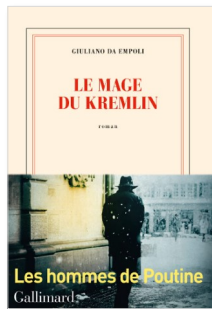
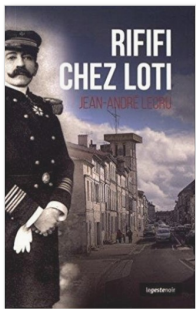
Serge les jeudis de 16h à 19h

Clémentine les samedis de 10h à 12h

► Les dernières acquisitions de la bibliothèque

Les grands prix littéraires :

Vivre vite de Brigitte Giraud - Prix Goncourt,
Attaquer la terre et le soleil de Mathieu Bezezi - Prix littéraire « le Monde »,
Le mage du Kremlin de Giuliano da Empoli - Grand prix du roman de l'académie française,
Un chien à ma table de Claudie Hunzinger - Prix Fémina.



Huit nouveaux romans d'auteurs reconnus ou à découvrir :

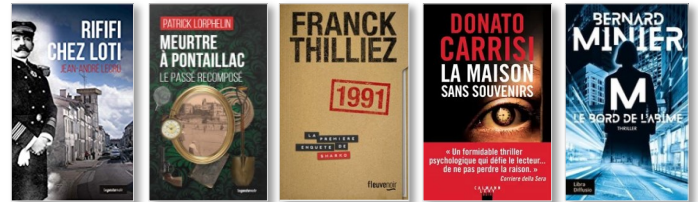
Chien 51 de Laurent Gaudé, **Le Grand Monde** de Pierre Lemaitre, **Samouraï** de Fabrice Caro, **Un jeune homme si tranquille** d'Yves Viollier, deux romans de Toshikazu Kawaguchi **Le café du temps retrouvé** et **Tant que le café est encore chaud, On était des loups** de Sandrine Colette, **Un miracle** de Victoria Mas.

Quatre romans de terroir :

La lumière des collines et **L'école des beaux jours** de Christian Signol, **La roche aux loups** de Françoise Bourdon et **Le sonneur des halles** de Daniel Cario.

Huit polars français et étrangers dont deux thrillers dans lesquels l'action se situe en Charente Maritime :

Rififi chez Loti de Jean André Lecru, **Meurtre à Pontailiac** de Patrick Lorphelin, **Natt** de Ragnar Jonasson, **1991** de Franck Thilliez, **Dans les brumes de Capelans** d'Olivier Norek, **La maison sans souvenirs** de Donato Carrisi et deux de Bernard Minier : **Le bord de l'abîme** et **Lucia**.

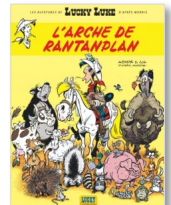


On n'oublie pas les ados avec cinq romans jeunesse :

Le premier qui meurt à la fin d'Adam Silvera, **La déclaration** de Gemma Malley, **Ils sont venus du froid** de Caryl Ferey, **Le château des papayes** et **Pax et le petit soldat** de Sara Pennypacker.

On continue les collections de Bandes Dessinées avec :

L'arche de Rantanplan une nouvelle aventure de Lucky Luke par Achdé et Jul (d'après Morris), le tome 6 des **Vieux fourneaux** de Lupano et Cauuet et les tomes 5 et 6 de **Undertaker** de Meyer, Delabie et Dorinson.



Et l'on termine avec quatre albums pour les plus jeunes :

Prout de mammouth de Carlain et Cantone, **Les Bizarres à l'école** de Tartine et Rublon, **Le livre des arbres plantés qui restent à découvrir** de Olivier Tallec et **Les Fées** de Sébastien Perez.

Et sûrement plein d'autres belles choses à découvrir sur nos rayons !

Artisans, entreprises, commerces, services à la personne à Champagne,

Vous pouvez insérer ICI votre publicité et ainsi contribuer à l'impression de ce bulletin pour les 2 parutions. Contactez la Mairie au 05 46 97 02 61.

Nailsby Fabye
 Styliste Ongulaire

Nailsby Fabye

Prothésiste ongulière
 diplômée & certifiée

Prise de rendez-vous par
 téléphone ou par message sur
 instagram / facebook

☎ 06 59 49 35 14

🏠 St-Jean d'Angély

📷 Nailsbyfabye

✉ @Nailsbyfabye

✉ nailsbyfabye@gmail.com

Contrôle technique automobile
Autosécuritas d'Arnoult
 ZAC DE LIAUZE
 15 RUE NICOLAS APPERT
 17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT
TEL : 05 46 97 46 46
 Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
 et de 13h30 à 18h00
 Le samedi de 8h00 à 12h00

RESTAURANT
Le Passé Simple
 RESTAURANT Le Passé Simple
 Salle climatisée
 10 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
 17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT
05 46 94 70 22
 www.restaurant-le-passe-simple.com
 Ouvert midi et soir
 Fermé le mercredi soir et le dimanche toute la journée.



Fleuriste Tony
05 46 90 20 89
86 AVENUE ANDRE MALRAUX
17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT

Ouvert du mardi au samedi :
9h00 - 12h30 & 14h30 - 19h00
dimanche : 9h30 - 12h30
Fermé le lundi




Entreprise créée en 1998



OLIVIER
CAILLAUD
PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Travaux sanitaires Chauffage Production d'eau chaude

Découvrez notre équipe et nos prestations sur
www.oliviercaillaud.fr

17620 CHAMPAGNE - 05 46 94 63 93

CHAUFFAGE POÊLES Entretien
SANITAIRE ZINGUERIE Dépannage



Profession Opticien

Votre opticien à Pont l'Abbé

05 16 20 56 43

18 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT
www.profession-opticien.com

Prix verres et lunettes conventionnés mutuelles.
Service de contrôle visuel gratuit.

Ouverture
Mardi au samedi
9h15 - 12h15
14h15 - 19h00
Ferme à 17h00 le samedi

EUROREPAR
CAR SERVICE

Garage Patrick LEGLISE

Entretien & réparation toutes marques - Bris de Glaces
Vente Véhicules neufs & occasions

2 CHEMIN DES PREVAUTES - 17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT
Tél. 05 46 97 00 05 - garage.leglisepatrick@wanadoo.fr



L'INSTANT COIFFURE

Isabelle & Nathalie
Coiffure Femme - Homme - Enfant
Tel. 05 46 90 18 48

du lundi au samedi - de 9h à 19h
35 RUE NICOLAS APPERT
17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT
instantcoif@yahoo.fr

LE MOULIN DES DELICES

Boulangerie . Pâtisserie . Snacking

Spécialité : Pâtisseries, Galette de Champagne
Pain & pains spéciaux

57 AVENUE RENE CAILLE
17620 CHAMPAGNE

05 46 94 14 54 - 06 18 68 23 16

Ouvert du lundi au samedi (sauf le mardi) :
7h00 - 13h00 & 15h30 - 19h00
dimanche : 7h00 - 13h00





Sylvie Stobinsky
06 22 72 59 05
17620 CHAMPAGNE

Thérapeute Psycho Corporel

Soulage douleurs, raideurs et tensions (T.N.C.)
Soins énergétiques
Accompagnement dans les phases de transition
Séparation, grossesse, ménopause, examens, retraite, fin de vie...



ALPÉ

Michel GABORIT
06 33 83 80 43
17620 CHAMPAGNE

Accompagnement à la Libération de Perturbations Émotionnelles

Peurs, stress, phobies, angoisses, colères, inhibition, déprime.
Travail, Famille, Relations.
www.alpe-therapie-breve.fr



Une équipe de professionnels à votre service




Présent dans notre région depuis 13 ans.

Assèchements des Murs
Ventilation Mécanique
Traitement toitures
Façades
Couverture
Traitement Charpente
Traitement Termites
Isolation

Ventilation
Pompe à chaleur Air/Eau
Panneaux solaires photovoltaïques autoconsommation
Climatisation
Pompe à Chaleur pour piscine
Chauffe eau thermodynamique
Domotique
Chauffage à inertie THERMOR

23 RUE CLAIRE PERTUS - 17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT
Tél : 05 17 28 50 06



www.arnoult-informatique.com



ARNOULT INFORMATIQUE

4 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT
contact@arnoult-informatique.com

05 46 93 20 99
06 89 44 48 12

Patrick LARGEAU

Un assureur de proximité à votre service

Agent Général d'Assurances Exclusif
COMMERCES DU TRIANGLE
68 AVENUE ANDRE MALRAUX
17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT
Tél. 05 46 97 19 55
patrick.largeau@mutuelledepoitiers.fr



www.mutuelledepoitiers.fr

Secteur d'activité : Canton de St Porchaire, Nanclas et Balanzac ORIAS 07000819